AHMED GAID SALAH :

“L'ALGÉRIE TRIOMPHERA”

Page 4

GRÈVE GÉNÉRALE

PARTIELLEMENT SUIVIE

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3864 | Lundi 9 décembre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

IBRAHIM LAALAMI

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE DÉMENT

Page 4

LE PROCUREUR A REQUIS 20 ANS DE PRISON

OUYAHIA SELLAL LA DÉCHÉANCE

Page 5

CAMPAGNE ÉLECTORALE

FIN DU MARATHON

Page 3

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

L'OPPOSITION HAUSSE LE TON

Page 4

PRODUITS ALIMENTAIRES

RECUL DE 6,3% DE LA FACTURE DES IMPORTATIONS

Page 6

Repères

10
mille plants mis en terre à Cheniguel dans la wilaya de Médea.

800
millions USD pour transformer Oran en un véritable pôle sportif.

5
restaurants fermés à Oran pour risque et défaut d'hygiène.

Le capital du Groupe Télécom Algérie triplé

Le capital du Groupe Télécom Algérie (GTA), qui a réalisé ces 3 dernières années des résultats bénéficiaires, a été triplé atteignant les 220 milliards DA, a annoncé jeudi la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun. "*Suite aux résultats bénéficiaires des trois dernières années enregistrés par les différentes filiales du groupe en l'occurrence Mobilis, Algérie Télécom et Algérie Télécom Satellite, nous avons procédé récemment à une augmentation du capital de toutes ces filiales et par là même du groupe, soit l'équivalent de* plus de 129 milliards DA", a en effet indiqué à l'*APS* Mme Faraoun en marge de l'inauguration du système sous-marin en fibre optique Orval/AlvalL (Alger-Oran-Valence). Elle a expliqué que "*le capital de l'ensemble des filiales de GTA, qui était de 91 milliards DA, a atteint, avec cette augmentation, les 220 milliards DA*". "*Nous avons, ainsi consolidé les résultats bénéficiaires de trois ans en multipliant le capital du groupe*

de pratiquement 3 fois", a-t-elle ajouté, précisant que "*cette réussite a été possible grâce aux efforts fournis par les employés du Groupe*". Créé en 2017, le Groupe Télécom Algérie a été chargé de piloter les trois entreprises publiques Mobilis, Algérie Télécom et Algérie Télécom Satellite avec pour mission la supervision des projets dans une optique de convergence, de consolidation et d'optimisation des ressources techniques, humaines et financières du secteur des télécommunications.

Recours au solaire dans l'irrigation agricole à Ouargla

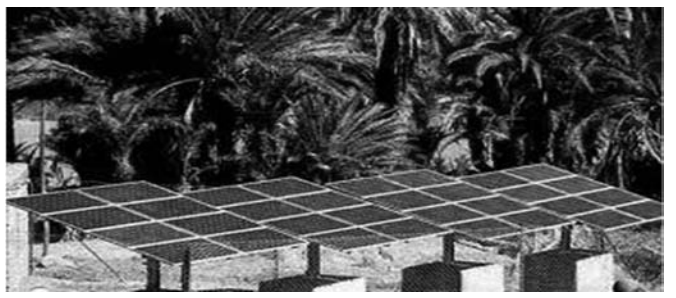

L'exploitation de l'énergie solaire dans l'irrigation agricole par système de goutte-à-goutte a constitué l'expérience réussie d'un promoteur d'Ouargla pour le développement d'activités agricoles en régions sahariennes.
Pour Mohamed Hadj Adjabi, porteur d'un projet oléicole dans la périphérie d'Ouargla, l'utilisation du solaire dans l'irrigation au Sud est d'une grande importance pour l'agriculture moderne, car propre et économique, à même de permettre une exploitation rationnelle de la ressource hydrique souterraine et de réduire les coûts d'exploitation.
Ingénieur en hydrocarbures avec une expérience professionnelle d'une trentaine d'années, Mohamed Hadj Adjabi, s'est reconverti de l'activité dans "l'or noir" à l'investissement dans "l'or vert" en relevant le Challenge de la mise en valeur en zone saharienne avec ses rudes aléas. Ayant bénéficié d'une superficie de 7,5 ha dans le cadre de la mise en valeur agricole, il a mis en place un système de goutte-à-goutte fonctionnant à l'énergie solaire.
Les efforts du promoteur, qui a attribué le nom de "Zerhouna" à son exploitation, a relié son réseau d'irrigation à un forage de 103 mètres de profondeur et un bassin d'irrigation. Pour assurer la mise en place correcte des installations, Hadj Adjabi a recouru à l'expérience d'une entreprise allemande spécialisée dans l'installation de ses équipements solaires en dressant, sur une bâtisse de l'exploitation, 21 panneaux photovoltaïques susceptibles de fournir une capacité électrique de 4.000 watts.

La Faf va lancer sa chaîne TV

La Fédération algérienne de football (Faf) va lancer sa propre chaîne de télévision sous l'intitulé de "Faf TV". Le nouveau média relevera de la Division de la communication de l'instance fédérale, a annoncé la Fédération algérienne de football, mercredi, sur son site officiel.
La Fédération algérienne de football a confié à Omar Boudi (30 ans), ancien journaliste à El-Djazaïria One et à Echourouk News. Omar Boudi aura à gérer, notamment, la gestion de cette chaîne TV, dont la grille des programmes sera annoncée dans les prochaines semaines et comportera plusieurs rubriques, reportages, magazines, couvertures d'activités, d'événements et autres actualités de la fédération.
"Pour entamer son riche programme, FAF TV vient de réaliser un documentaire consacré à l'Académie de la Fédération algérienne de football de Khemis-Miliana, dont elle remettra gracieusement une copie aux différentes chaînes nationales publiques et privées pour une large diffusion", souligne l'instance fédérale. Ce même documentaire sera diffusé sur les différents supports multimédias de la Fédération algérienne de

football (site internet, réseaux sociaux et la chaîne You Tube) à partir du mercredi 11 décembre.

Dixit

MOHAMED LOUKAL

"Seule l'autonomie financière de l'UA lui permettra la concrétisation du projet continentale de réalisation des objectifs de paix, de développement et d'intégration régionale, tels que définis dans l'agenda de développement de l'Afrique 2063."

La maire interdit à ses administrés de mourir le... week-end

Défense de mourir le week-end : la maire de La Gresle (Loire) a pris un arrêté interdisant aux habitants de sa commune de décéder les samedis, dimanches et jours fériés, pour dénoncer la pénurie de médecins.
"*Un décès récent un dimanche midi a apporté la preuve de l'absurdité d'un système auquel le maire répond par un arrêté absurde*", indique dans un communiqué Isabelle Dugelet, maire de ce village d'environ 850 âmes.
Le 1er décembre, elle avait mis 2 heures 30 à trouver un médecin pour faire constater le décès. "*C'est un manque de respect pour le défunt et pour les familles*", a-t-elle déclaré.
L'édile a ajouté avoir pris cet arrêté pour dénoncer plus globalement "une situation sanitaire catastrophique"dans sa commune et les communes avoisinantes.

Un SDF demande à rester en... prison

En Belgique, un SDF a demandé à être condamné à de la prison, pour éviter de passer l'hiver dans le froid. Le tribunal correctionnel de Liège a condamné, mercredi 4 décembre 2019, un homme âgé de 46 ans à un an de prison ferme pour des faits de vols avec violences.
C'est le prévenu lui-même, sans domicile fixe, qui a demandé l'application d'une peine de prison. "*Je veux rester en prison. Il fait trop froid à l'extérieur et je ne veux pas courir le risque de commettre de nouveaux faits dans ces conditions*" a-t-il expliqué au juge.
Parfois, des prévenus commettent de petits larcins, juste pour se faire arrêter et rester au chaud en prison pendant tout l'hiver.

ABDELAZIZ BELAID

Mise en garde contre la fraude

Le candidat du front El Moustakbal a de nouveau haussé le ton, en mettant en garde contre toute tentative de fraude lors de l'élection présidentielle du 12 décembre.

PAR RANIA NAILI

"*Toute tentative de détournement des voix des Algériens lors de la Presidnetielle, est une atteinte au pays qui vit une crise"*, a indiqué Belaid, hier, lors d'une conférence de presse a Alger. Pour lui, "*si par le passé, l'Administration a détourné les voix des Algériens lors des élections, cette fois-ci, il s'agit d'une situation exceptionnelle, car le pays vit dans la crise, et toute atteinte aux voix des électeurs, constitue un danger pour l'avenir du pays"*. Estimant qu'il s' agit de toute une nation, il a mis en garde les parties qui veulent jouer dans les eaux troubles, en faussant la donne et en orientant cette élection. Il a menacé, à ce propos, de dénoncer et de révéler ces pratiques, en recourant à la justice. Il a indiqué que, durant la campagne électorale, l'Autorité électorale a été saisie suite aux pratiques de certains administratifs qui, en connivence avec des associations de la société civile, ont esayé de remplir des salles au profit de certains candidats.

Toutefois, il a réitéré son entière confiance par rapport aux engagements pris par les autorités et notamment, le Haut-commandement de l'armée, sur la transparence des élections. Il a enfin estimé, que l'Algérie a besoin de stabilité, indiquant que la majorité des Algériens sont pour l'élection présidentielle.

R. N.

AZZEDINE MIHOUBI

La Présidentielle, un scrutin "décisif"

Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre, Azzedine Mihoubi, a affirmé dimanche à Barika (Batna), que ce scrutin était "décisif" pour le "raffermissement" de la stabilité de l'Algérie.

Dans un meeting populaire animé à la salle omnisports de la ville, dans le cadre du dernier jour de la campagne électorale, M. Mihoubi a indiqué que l'Algérie "*devait sortir victorieuse de cette élection, avec son peuple, ses jeunes et ses femmes*", surtout que cette dernière, a-t-il estimé, constitue "*une force de frappe lors des élections*".

L'orateur a invité les habitants de Barika, et tout le peuple algérien, à participer massivement à ce scrutin "décisif" et choisir "*le sixième des candidats qu'est l'Algérie*".

Il a promis, s'il était élu président, de "*redonner confiance aux enfants du pays, notamment les jeunes et les porteurs de projets, pour dynamiser le développement à travers les diverses localités du pays*".

M. Mihoubi a également promis, en cas de son élection, que Barika, "d*ernièrement élevée au rang de circonscription administrative, aura sa part de projets de développement, dont une université et un hôpital, et connaîtra un renforcement dans les divers domaines, notamment l'agriculture, l'investissement et le sport*".

Dans le secteur de la culture, M. Mihoubi a indiqué que "*le site archéologique de Tobna, Cité des sciences et des savants, sera revalorisé pour relier les générations à leur histoire qui est une partie de nous*".

Samedi, M. Mihoubi avait animé des activités de proximité dans les deux communes de Seggana et Barika, où il a rencontré notables, jeunes et habitants, après avoir animé un meeting électoral à la maison de la Culture Mohamed Laïd-Al Khalifa, du chef-lieu de wilaya.

R. N,

ALI BENFLIS

Clin d'œil à l'opposition

Le candidat Ali Benali n'abandonne pas l'ambition de rafler des voix de l'opposition. Il ne cesse ainsi de faire des clins d'œil à cette partie de la classe politique qui, pourtant, s'est positionnée contre le scrutin du 12 décembre. "*Je ferai de l'opposition un pole respectable, et lui ouvrirai les portes de la télévision publique*", a indiqué hier Benflis, qui a animé un meeting a Alger. "*Le nationalisme aujourd'hui, est la construction de la démocratie, alors que par le passé, il s'est agit de relancer l'Etat*". Saluant le mouvement populaire du 22 février, il a indiqué que *"si il n' yavait pas le Hirak on ne m'aurait pas permis d'enter dans cette salle"*. Il parlait de la salle Harcha.

R. N.

ABDELKADER BENGRINA :

"Je ne suis pas le candidat de l'armée"

Le candidat du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, apromis de réparer tous les torts causés au pays par la bande et les symboles de l'ancien régime, qui ont dilapidé l'argent et les richesses des Algériens. Il a estimé dans un meeting électoral, a Souk El Hajr, son village natal dans la wilaya de Ourgla, que le debat televisé a prouvé qu'il a bel et bien un programme. Et sans le dire explicitement, Bengrina a laissé entendre qu'il est temps que le pays soit gouverné par un des enfants des wilayas du sud. "*Je m'engage à servir le peuple algérien"*, a-t-il clamé devant ses partisans. "*Je suis un enfant du HIrak, et je resterai toujours fidèle au Hirak"*, a-t-il indiqué en scandant kle slogan *"Djeich, Chaab khawa, khawa"*. Il a appelé les Algériens à aller voter en masse jeudi prochain, en précisant qu'il n'est pas le candidat de l'armé,e mais qu'il demande aux djounouds de voter pour lui.

R. N.

PRÉSIDENTIELLE 2019

Début lundi du scrutin dans les bureaux itinérants

Les électeurs voteront aujourd'hui lundi, dans les 135 bureaux itinérants que compte le pays, soit trois jours avant le jour du scrutin du 12 décembre, pour élire le prochain président de la République. Le responsable de la communication de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Ali Draâ, avait indiqué jeudi dernier, que le vote concernant les bureaux itinérants était prévu 72 heures avant le jour du scrutin du 12 décembre. Les bureaux de vote itinérants sont rattachés à l'un des centres de vote de la circonscription électorale, selon la loi organique du 14 septembre 2019 modifiant et complétant celle du 25 août 2016, relative au régime électoral. Le nombre de bureaux de vote itinérants (...), doit obéir aux seuls critères de facilitation du vote des électeurs exclusivement visés par ces dispositions. Selon l'article 41 la loi organique du 14 septembre 2019, complétant celle du 25 aout 2016 relative au régime électoral, les membres du bureau de vote itinérant peuvent, en cas de besoin, être assistés, dans leur mission et par réquisition du délégué de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections, par des éléments des services de sécurité. Lorsqu'en application des dispositions de l'article 33 de la présente loi organique, les opérations de scrutin excèdent une journée, "*toutes les mesures de sécurité et d'inviolabilité de l'urne et des documents électoraux, sont prises par le président du bureau de vote*". Si, pour des raisons d'éloignement ou autres, les membres du bureau de vote n'ont pu rejoindre les lieux prévus pour abriter l'urne et les documents électoraux, le président de ce bureau peut procéder à "*la réquisition de locaux satisfaisants aux conditions de sécurité et d'inviolabilité*". L'article 33 dispose que le scrutin ne dure qu'un seul jour fixé par le décret présidentiel, prévu à l'article 25 de la présente loi organique. Toutefois, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections peut, sur demande du délégué de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections, décider d'avancer de 72 heures, au maximum, la date d'ouverture du scrutin dans les communes, où les opérations de vote ne peuvent se dérouler le jour même du scrutin, pour des raisons matérielles liées à l'éloignement des bureaux de vote, à l'éparpillement des populations et pour toute "raison exceptionnelle" dans une commune donnée, par décision publiée, "*séance tenante, par tout moyen approprié*".

R. N.

À PARTIR DE CE LUNDI

Les candidats tenus d'observer le silence électoral

Les cinq candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre sont tenus d'observer la période de silence électoral, qui débutera lundi, soit trois jours avant la date du scrutin, conformément à la loi organique portant régime électoral.

En effet, aux termes de l'article 173 du code électoral, et "*sauf le cas prévu a l'article 103 (alinéa 3) de la Constitution, la campagne électorale est déclarée ouverte vingt-cinq (25) jours avant la date du scrutin*" et "*s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin*" ou "*deux (2) deux jours en cas d'organisation d'un second tour*".

Selon l'article 174, "*nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne en dehors de la période prévue à l'article 173 de la présente loi organique*".

En outre, l'article 181 stipule que "*la publication et la diffusion de sondages portant sur les intentions de vote des électeurs et les côtes de popularité des candidats, à moins de soixante-douze (72) heures à l'échelle nationale et cinq (5) jours pour la communauté nationale établie à l'étranger, avant la date du scrutin, sont interdites*".

Les différents acteurs participant au processus électoral ont signé, avant le début de la campagne électorale, une charte d'éthique des pratiques électorales, élaborée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

En vertu de cette charte, ils s'engagent à respecter les dispositions légales, interdisant aux candidats (MM. Abdelaziz Belaid, Ali Benflis, Abdelkader Bengrina, Abdelmadjid Tebboune et Azzedine Mihoubi), de faire campagne par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, en dehors de la période légale, notamment durant la période de trois jours précédant le jour du scrutin. Le respect de la période de silence électoral concerne également, les médias nationaux audiovisuels, de la presse écrite et électronique. La charte contient les principes directeurs et les pratiques particulières, qui forment le cadre du comportement moral attendu des acteurs et personnes participant au processus électoral. Elle est fondée sur le respect "profond et durable" du processus démocratique, et sur l'observation des lois et textes subséquents qui codifient les règles des élections et des campagnes électorales.

R. N.

AHMED GAID SALAH :

“L'Algérie triomphera grâce à la "forte cohésion" entre son peuple et son armée”

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a affirmé, dimanche, que "la bande et ses relais" avaient échoué à entraver la démarche des hommes valeureux de notre peuple et notre armée, en réalisant par eux-mêmes, qu'ils ont mal agi envers leur peuple, "lorsqu'ils ont vu cet élan populaire à travers tout le pays".

PAR RACIM NIDAL

Dans une allocution d'orientation à l'occasion de sa visite de travail au commandement des Forces terrestres, le chef d'Etat-major a évoqué "*les origines du combat réel, qui oppose aujourd'hui le vaillant peuple algérien, soutenu par l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, et les serviteurs du colonialisme, parmi la bande et ses relais, qui ont renié tous les principes du nationalisme, se sont mis au service des ennemis, et ont œuvré à entraver la démarche des hommes valeureux de notre peuple et notre armée*". "*Cet important résultat historique est le fruit de l'adhésion du peuple algérien, durant l'épreuve du colonialisme, à l'Armée de Libération nationale et de la sincérité de cette dernière envers son peuple*," a précisé le vice-ministre de la Défense nationale. “*Il importe de faire mention des revendications populaires qui ont été satisfaites jusque-là, et qui attestent de l'accompagnement sincère par l'Armée nationale populaire du peuple algérien durant cette phase sensible*”, ajoutant que “*dans l'esprit de cet accompagnement éclairé et conscient de l'intérêt présent et futur de l'Algérie, nous nous sommes attelés à l'éradication des têtes de la bande, puis à la neutralisation de ses ramifications et relais, à travers la lutte contre les foyers de corruption, ce qui nous a amené à accompagner la justice de manière totale, avec tout ce que le mot accompagnement implique, à savoir, lui ouvrir la voie afin de s'acquitter de son devoir national, car le succès de la lutte contre la corruption fait partie intégrante de l'accompagnement sincère et global du peuple algérien et de toutes les institutions de l'Etat algérien*”. Gaid Salah a par la suite abordé le prochain scrutin npresidnetiel du 12 décembre. Il dira qu' “*il importe également d'évoquer tous les préparatifs et les mesures légales, organisationnelles et sécuritaires devant garantir la réussite des prochaines présidentielles et permettre au peuple de s'acquitter de son devoir et droit électoraux, en toute liberté*”. Il a accusé certaines parties qui, “*dans le but d'atteindre leurs fins sordides, ont tenté désespérément à maintes reprises, d'impacter sournoisement la solidité du front intérieur et la force de cohésion du tissu sociétal du peuple algérien, mais leurs tentatives ont toutes été vouées à l'échec*”. Il s'est dit confiant, quant à la participation du peuple algérien à la présidentielle. “*Enfin, nous sommes pleinement convaincus que le peuple algérien, authentique et fier, dans toutes ses catégories, hommes, femmes, jeunes et étudiants, saura, comme à son accoutumée, démontrer qu'il est à la hauteur de porter le legs des Chouhada et s'engagera dans cette échéance nationale cruciale, à travers une participation massive dans les prochaines présidentielles, en toute liberté et transparence, dans un climat empreint d'une profonde conscience de l'importance de l'événement et de son rôle dans la réalisation des espérances de millions de vaillants Chouhada, et des attentes des générations de l'indépendance*”.

R. N.

REJET DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les partis de “l'Alternative démocratique” appellent à une forte mobilisation

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les “forces du Pacte de l'alternative démocratique” ont lancé un appel à une forte mobilisation des Algériennes et des Algériens, pour continuer à exprimer “*pacifiquement et dans l'unité, le rejet de la parodie du 12 décembre et à être vigilant, afin de déjouer toutes les manipulations de la division*”.

Dans une déclaration rendue publique hier, ce bloc politique affirme avoir engagé une “concertation” avec “certaines organisations syndicales et associatives”, sur les formes d'action à entreprendre, pour s'opposer au passage en force du pouvoir. A cet effet, les forces de l'Alternative démocratique invitent les Algériens à adhérer à “*toutes ces formes d'actions pacifiques, projetées par le mouvement populaire, y compris la grève générale*”, précisant toutefois la nécessité d'assurer le service minimum, notamment dans les secteurs névralgiques. “*La construction de l'Etat de droit, des libertés et de la justice sociale, projetée par nos parents et pour laquelle nous luttons encore aujourd'hui, exige de la détermination et de la persévérance, mais aussi de la vigilance*”, souligne la déclaration de ces partis, dont le FFS, le RCD, le PT, l'UCD entre autres. Ils en veulent pour preuve, que cela fait dix mois que, lit-on, des “*millions d'Algériennes et d'Algériens manifestent pacifiquement, pour dire non au maintien du système qui a mené le pays à l'impasse, revendiquer l'exercice effectif de la souveraineté populaire, en vue de réaliser l'Etat démocratique et social et être maître des choix du pays dans les domaines politique, économique et social*”. Ce bloc politique s'est dit plus que jamais attaché à la revendication d'une transition démocratique, qui “*restituera la souveraineté au peuple*”, ces partis disent “*non à la mascarade du 12 décembre 2019 ! “*.

F. A.

MOUVEMENT ADALA DE DJABALLAH

Appel au boycott

PAR RANIA NAILI

Le mouvement Adala d'Abdallah Djaballah a décidé finalement, d'appeler au boycott de l'élection présidentielle du 12 décembre. Dans un communiqué rendu public hier dimanche, au terme de la réunion de son Majliss Echoura, le Front pour la justice et le développement (FJD), appelle le pouvoir à “*mettre fin à sa politique qui consiste à ignorer la révolution pacifique du peuple et ses revendications légitimes*”. L'occasion aussi pour le parti de Djaballah de saluer la “conscience du peuple”, quant à la nécessité de préserver “*son droit au pouvoir et à disposer des richesses du pays*”. Il a également invité les “*décideurs, à réagir positivement et honnêtement, à ces revendications populaires dans un proche avenir, à travers un dialogue souverain et global pour aboutir à un compromis politique*”. Pour ce faire, le mouvement Adala a souligné sa disponibilité à travailler avec “*toutes les forces vives de la société, l'opposition sérieuse, des partis, des personnalités et des jeunes du Hirak, pour adopter un projet commun pour la prochaine étape, qui soit précis dans ses objectifs, ses programmes et ses hommes*”. Un projet qui garantisse, précise le parti de Djaballah, *“les conditions d'une construction, d'une démocratie participative ,à même de réaliser les espoirs et les ambitions du peuple algérien*”.

R. N.

MSP

Le mouvement ne soutient aucun candidat

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP), a tranché s'agissant de sa position vis-à-vis de la Présidentielle. Le Mouvement a décidé, selon un communiqué de son bureau national, de ne soutenir aucun candidat. En termes plus clairs ,le MSP, qui n'appelle pas au boycott cependant, n'est pas concerné par le rendez-vous électoral. Selon le communiqué, cette décision a été prise confortement à la résolution du Majlass Echourra du 29 septembre, et après une large consultation des instances exécutives au niveau des wilayas.

R. N.

GRÈVE GÉNÉRALE

Partiellement suivie

L'appel à la grève générale, lancée sur les réseaux sociaux il y'a quelques jours, a été partiellement suivi. Le taux de suivi différait en effet, d'une région une autre. Et comme attendu, c'est dans la Kabylie, à Tizi-Ouzou, Bejaia et Bouira, que l'appel à ce mouvement de protestation contre les élections présidentielles, a été le plus suvi. Toutes les administrations publiques, les commerces et les unités industrielles, ont fermé leurs portes, hier matin, notamment à Tizi-Ouzou et Bejaia. Deux marches sont organisées dans les chef-lieux de ces deux wilayas, indiquent des sources locales. Ailleurs, comme à Alger, Setif et Bordj Bou Arreridj, le suivi était partiel. A Setif, une marche a été initiée par des étudiants et des activistes, pour appeler tout le monde à la grève. La même situation est signalée à Jijel et Constantine, où le mot d'ordre de grève est partiellement suivi. D'après une source locale, le suivi de la grève est massif dans la ville de Tlemcen. A Annaba, des étudiants ont organisé une marche pour appeler les habitants de la ville, à adhérer à la grève. En ce qui concerne la capitale, le suivi de la grève est partiel. Dans les universités, à l'exemple de celle Bab Ezzouar, une marche a été organisée.

MALTRAITANCE À L'ÉGARD DU DÉTENU IBRAHIM LAALAMI

Le ministère de la Justice dément

Le ministère de la Justice a démenti, dimanche, les informations selon lesquelles le détenu Chamseddine Laalami, dit Ibrahim, aurait été maltraité et torturé au sein de l'établissement pénitentiaire de Bordj Bou Arreridj. Dans un communiqué, le ministère de la Justice a démenti les informations relayées par certains titres, selon lesquelles le détenu Chamseddine Laalami, dit Ibrahim, aurait été torturé, au sein de l'établissement de rééducation et de réhabilitation de Bordj Bou Arreridj, affirmant avoir diligenté les investigations nécessaires, lesquelles ont confirmé que le détenu "*n'a pas fait l'objet de maltraitances au sein de l'établissement pénitentiaire, et qu'il se plaignait de douleurs au niveau de la main et du genou*". "*La radiographie faite par les médecins a révélé, que le détenu souffrait d'une fracture au métacarpe*", lit-on dans le communiqué du ministère. Ces faits ont été confirmés par le médecin de l'établissement, qui a précisé que le détenu souffrait de ces douleurs avant d'être incarcéré, et qu'il avait bénéficié de soins nécessaires, a ajouté la même source, relevant que le détenu a été présenté à un médecin orthopédiste, et qu'il était "actuellement en bonne santé".

AFFAIRES DE CORRUPTION

20 ans de prison requises contre Sellal et Ouyahia

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a requis, hier dimanche, une peine de 20 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million DA, contre les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, poursuivis dans des affaires de corruption et d'abus de pouvoir, notamment dans l'affaire de montage automobile et le financement de la campagne électorale de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La même peine a été requise contre l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb (en fuite), avec émission d'un mandat d'arrêt international.
Le procureur de la République a requis, en outre, 15 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA contre les deux anciens ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda, une peine de 10 ans de prison ferme et une amende de 1 million DA contre l'ancien wali de Boumerdès, Yamina Zarhouni, et 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA ,contre l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane.
Le représentant du ministère public a requis également, une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende de trois (3) millions DA, à l'encontre de Ali Haddad, Ferrat Ahmed et Hadj Malek Saïd, ainsi qu'une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (01) million DA, à l'encontre des hommes d'affaires Mohamed Baïri, Maazouz Mohamed, Achour Abboud, Hassan Laarbaoui et Nemroud Abdelkader.
Une peine de huit (8) ans de prison ferme, assortie d'une amende de trois (3) millions DA, a été requise à l'encontre de Farès Sellal, fils de Abdelmalek Sellal, Senaï Karim et Senaï Sofiane.
Par ailleurs, le procureur de la République a requis une peine de huit (8) ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) millions DA, à l'encontre de fonctionnaires au ministère de l'Industrie et des Mines. Il s'agit de Boudjemea Karim, Agadir Omar, Tira Amine, Alouane Mohamed, Abdekrim Mustapha et Mekraoui Hassiba.
Le procureur de la République a requis "la saisie de tous les biens et fonds illégaux" des accusés, tout en "leur interdisant d'exercer leurs droits civiques".
Le tribunal de Sid M'hamed avait entamé, mercredi dernier, le procès d'anciens ministres et hommes d'affaires impliqués dans des affaires de corruption.
Le collectif de défense des accusés avait avancé, samedi dans un communiqué, les motifs de "*la demande de report du procès, jusqu'à ce que les conditions d'un procès équitable soient réunies et que les droits de la défense soient garantis*".
Le même collectif avait dénoncé, lors d'une conférence de presse le 2 décembre 2019, "*des dépassements et des difficultés qui ne leur permettent pas de faire leur travail convenablement*", insistant sur la nécessité d'un procès équitable, pour faire prévaloir les droits fondamentaux et les libertés individuelles et collectives.
Le juge d'audience au tribunal de Sidi M'hamed (Alger), avait ordonné, samedi, dans le cadre du procès d'anciens responsables et hommes d'affaires impliqués dans les affaires du montage automobile et du financement illégal de la campagne électorale du 5e mandat de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de faire sortir Saïd Bouteflika de la salle d'audience, car ayant refusé de répondre aux questions qui lui étaient adressées.
Lorsque le tribunal l'a interrogé s'il avait demandé à l'homme d'affaire Ali Haddad, de collecter des fonds pour le financement de la campagne électorale du 5e mandat de son frère et de les transférer (plus de 700 milliards de centimes) au siège de la société de Haddad, Saïd Bouteflika a refusé de répondre. Suite à quoi, le président de l'audience a ordonné de le faire sortir de la salle.

L. B.

L'avocat Laifa Ouyahia plaide l'innocence de son frère

Juste après le prononcé du réquisitoire par le procureur de la République du tribunal de Sidi Mhamed, c'était au tour des avocats de plaider la cause de leurs mandants.
Pour Ahmed Ouyahia, c'est son jeune frère, Laifa, qui a assuré sa défense, après le retrait de son avocat.
Laifa Ouyahia rejette en bloc les accusations retenues contre son frère, plaidant, au contraire, son innocence, rappelant à l'audience que son frère "*avait travaillé avec l'ex-président Houari Boumediene*", que *"tout le monde le connait pour son intégrité"*.
S'agissant du fameux compte non déclaré à la BDL de Staouali, avec un solde de 30 milliards de centimes, Laifa Ouyahia réfute totalement son existence, expliquant à la Cour que "*Ahmed Ouyahia n'est pas à ce point débile, pour déposer 30 milliards sur un compte ouvert dans une banque publique, alors qu'il existe des banques étrangères sur la place"*. S'agissant des biens de Mme Ouyahia et de son fils, l'avocat défend leur "droit de travailler", ajoutant à propos de son neveu, qu'il est détenteur d'un doctorat en informatique qui l'autorise à créer sa propre entreprise.

L. B.

DOSSIER DE L'HOMME D'AFFAIRES HASSAN LAARBAOUI

Les observations de la partie civile

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a auditionné, samedi soir, la partie civile qui s'est constituée dans l'affaire "Kia" et son patron, Hassan Laarbaoui, et ce dans le cadre du procès d'anciens responsables et d'hommes d'affaires.
L'homme d'affaire, Hassan Laarbaoui est poursuivi pour dilapidation de deniers publics ayant causé des préjudices au Trésor public, estimés à 29 milliards DA, bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'Etat concernant l'usine de montage automobile, outre le délit de changement et d'augmentation des prix, et le transfert d'argent des revenus criminels.
Dans ce cadre, la partie civile, représentante du ministère de l'Industrie et des Mines, a appelé à "la nécessité de juger ces personnes corrompues qui ont causé des préjudices considérables à l'économie nationale, dont l'homme d'affaires Laarbaoui, qui possède plusieurs biens fonciers et une villa d'une valeur de 60 milliards centimes à Hydra, outre son métier d'importation de véhicules en tant que "concessionnaire" de sept marques.
"Les projets de cet homme d'affaires devaient contribuer à l'instauration d'une industrie solide, la réalisation du développement, le soutien à l'investissement, et la génération de revenus pour le Trésor public".
"*Néanmoins, il a causé des préjudices au Trésor et à l'économie nationale*", a-t-elle argumenté.
De son côté, l'ancien représentant de "Kia", l'homme d'affaires Achaibou, partie civile dans l'affaire de montage automobile, a précisé que Hassan Laarbaoui "*a bénéficié de fonds colossaux, qui lui ont été prêtés par les banques, sans pour autant générer des bénéfices ou des fonds pour le Trésor public*", indiquant qu'il "*bénéficiait des avantages et des projets illégaux, ce qui a été à l'origine de la faillite de "Kia" et du licenciement de près de 1700 employés*".
Il a aussi relevé, "la nécessité de juger les corrompus en vue de mettre un terme à la dilapidation des deniers publics, et de respecter les normes en vigueur en matière de montage de véhicules, selon un cahier de charges qui prenne en compte les conditions légales, loin de tout favoritisme ou népotisme.

R. R.

ACCORD OPEP NON OPEP

Pas d'incidence sur l'Algerie

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a affirmé dimanche, que l'application par l'Algérie de la décision de réduire davantage sa production pétrolière, au titre de l'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), et de ses alliés, sera sans incidence sur ses exportations de pétrole et ses ressources en devises. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), tenue à Alger, M. Arkab a indiqué que "*l'engagement volontaire de l'Algérie à opérer une baisse supplémentaire, dans le cadre de l'accord OPEP+, sera sans incidence sur ses capacités à réaliser les différents projets prévus pour l'année 2020, sur ses ressources en devises et sur les contrats conclus avec ses clients".*
Lors de leur récente réunion, tenue les 5 et 6 décembre à Vienne, les pays OPEP et non OPEP ont décidé de réduire encore leur production pétrolière de 1,2 million de barils/jour, à 1,7 million de barils/jour, une décision approuvée par l'ensemble des pays membres de l'accord de coopération. Concernant les quotas de réduction de la production pétrolière, fixés pour chaque pays, le ministre a souligné que certains pays avaient volontairement accepté de baisser leur production encore, à des niveaux plus bas que ceux fixés par l'OPEP, à l'instar de l'Arabie Saoudite, avec une baisse s'élevant à 167.000 barils/jour, et des Emirats arabes unis, avec 55.000 barils/jour. M. Arkab a indiqué, que la baisse supplémentaire de la production pétrolière de l'Algérie, est de l'ordre de "12.000 barils/jour". Concernant la succession de l'Algérie au Venezuela, à la tête de l'OPEP à partir du 1er janvier 2020, M. Arkab a indiqué que les pays membres de l'organisation qualifient 2020, de l'année des défis. L'Algérie aura à jouer un rôle important dans le rapprochement des vues, de par son rôle dans le volet technique, avec la présence de 8 experts algériens travaillant de façon permanente, au sein de l'organisation, a-t-il observé.

R. N.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Recul de 6,3% de la facture d' importation

La facture d'importation de l'Algérie des produits alimentaires a reculé de 6,32%, durant les neuf premiers mois de 2019, en comparaison avec la même période de l'année dernière, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes algériennes (DGD).

PAR RIAD EL HADI

Globalement, la facture d'importation des produits alimentaires a atteint près de 6,2 milliards de dollars (mds usd), sur les neuf premiers mois de l'année en cours, contre 6,61 mds usd, durant la même période de 2018, enregistrant une baisse de 418,21 millions de dollars (-6,32%), a précisé la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, du lait et des produits laitiers, des sucres et des légumes.

Représentant plus de 34% de la structure des importations alimentaires, les céréales, la semoule et la farine, ont atteint 2,11 mds usd, contre 2,40 mds usd en 2018, soit une baisse de 290,34 millions usd, (-12,06%).

Les importations des produits laitiers ont également reculé à 1,01 md usd, contre 1,10 md usd, en baisse également de 85,14 millions (-7,74%).

La facture d'importation du sucre et des sucreries a aussi reculé, pour totaliser 538,73 millions usd, contre 647,18 millions usd (-16,76%). Même tendance pour les résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tourteaux et autres résidus solides, qui ont été importés pour près de 441,6 millions usd, contre 574,52 millions usd, en baisse de 23,14%. De janvier à septembre derniers, la baisse a concerné aussi d'autres produits alimentaires, mais de moindre ampleur.

Il s'agit des importations du café et du thé qui se sont chiffrées à 257,52 millions usd, contre 268,82 millions de dollars (-4,20%), celles des légumes avec (-11,39%), totalisant 192,82 millions usd, contre 217,60 millions usd, durant la même période de comparaison et, enfin, les importations des préparations alimentaires diverses, qui ont stagné à plus de 247 millions usd.

Médicaments poursuite du recul des importations

En revanche, d'autres groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses, durant la période de comparaison. Les plus concernés sont les tabacs et succédanés de tabac fabriqués, les fruits comestibles et les animaux vivants. Ainsi, les importations des tabacs et succédanés de tabac fabriqués ont atteint 287,73 millions usd les neuf mois 2019, contre 179,57 millions usd à la même période de l'année précédente, enregistrant ainsi une hausse de 60,23%. Les achats de l'Algérie des fruits comestibles (fruits frais ou secs), se sont chiffrés à 215,65 millions usd, contre 134,33 millions de dollars, soit une hausse de 60,53%, détaille la DEPD.

Les importations des animaux vivants ont atteint 195,21 millions usd, contre 128,43 millions usd (+52%), durant la même période de comparaison. En plus de ces principaux produits, le reste des biens alimentaires a été importé pour un montant de 689,40 millions usd, contre 710,69 millions usd, en baisse de (3%).

Concernant l'huile de soja et ses fractions, même raffinées (classés dans le groupe des produits bruts), leurs importations ont augmenté de 3,44%, en s'établissant à près de 472,95 millions usd, contre 457,21 millions usd.

Pour ce qui concerne les médicaments pour la vente au détail (classés dans le groupe des biens de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a enregistré une baisse de près de 7,1%, en s'établissant à 878,26 millions usd, contre 945,27 millions usd. Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires (hors produits alimentaires stratégiques), avaient été mis en place dès le début de l'année 2018, pour réduire le déficit commercial et promouvoir la production nationale. Le ministère du Commerce avait annoncé le 14 avril dernier, des dispositions pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan, comprenant notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes. Dans ce cadre, il a été décidé de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux..) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre..).

R.E.

POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS DU NUMÉRIQUE

Tayeb Bouzid appelle à l'élaboration d'une stratégie nationale

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, a appelé, samedi à Alger, à l'élaboration d'une "stratégie nationale en intelligence artificielle", pour faire face aux défis du numérique. "*Il est impératif d'élaborer une stratégie nationale en intelligence artificielle, devant être axée en premier lieu sur le développement des capacités nationales dans ce domaine, en termes d'enseignement, de formation, de recherche et de développement*", a relevé le ministre qui s'exprimait lors des travaux de la Conférence nationale des universités. Le ministre a indiqué, dans ce cadre, que le programme que compte lancer son secteur dans ce domaine (...), déterminera les grands axes de cette stratégie devant accompagner les secteurs socio-économiques, dans leurs démarches visant à faire face aux défis du numérique. Passant en revue les défis multiples auxquels est confronté le système de l'enseignement supérieur en Algérie, M. Bouzid a souligné la nécessité, pour l'ensemble des acteurs du secteur, d'oeuvrer pour la cristallisation d'une nouvelle vision réformatrice et intégrée, à même d'insuffler une nouvelle dynamique à la formation de cadres hautement qualifiés, des cadres, a-t-il dit, qui permettront à l'université algérienne de faire face aux mutations en cours et en mesure de répondre aux exigences des nouveaux métiers. M.Bouzid a souligné, par ailleurs, que la Conférence s'est distinguée, pour cette année, par la problématique qu'elle traite, à savoir, "l'université de demain" et les enjeux que l'université doit gagner pour réussir sa transition. Le ministre a fait état, dans ce cadre, de démarches entreprises par son secteur pour la création d'une Agence indépendante d'assurance qualité et d'accréditation, et ce à l'image des modèles adoptés par les pays développés.

R.N.

HADJ 2020 ET 2021.

Début des inscriptions mercredi

Le Premier ministre, Noureddine Bédoui, a ordonné l'organisation, à partir de cette année, du tirage au sort préalable pour deux saisons successives de Hadj, a indiqué samedi un communiqué des services du Premier ministre, annonçant le lancement, mercredi prochain, des inscriptions pour le tirage au sort au titre des deux saisons de Hadj 2020 et 2021. Lors d'une réunion interministérielle consacrée à l'évaluation de la saison de Hadj 2019 et l'examen des préparatifs relatifs à la saison 2020, en vue "*de garantir une meilleure préparation aux prochaines saisons*", le Premier ministre a décidé de procéder, à partir de cette année, à l'organisation du tirage au sort préalable pour deux saisons successives, tout en instruisant le lancement, mercredi 11 décembre 2019, des inscriptions pour le tirage au sort au titre des deux saisons de Hadj 2020 et 2021 et l'organisation, samedi 25 janvier 2020, du tirage au sort au titre des deux saisons de Hadj 2020 et 2021. Il a été décidé également la révision, à partir de la saison du Hadj 2020, des plans de transport aérien des Hadjis issus des wilayas du Sud, à travers le lancement des vols directs depuis les aéroports d'Adrar, Béchar, Tamanrasset et Ghardaïa, en plus de celui de Ouargla affecté actuellement à cet effet, en attendant que l'opération soit élargie aux aéroports de Biskra, de Tindouf, d'El Oued et d'Ilizi, une fois les conditions techniques relatives aux normes internationales de l'aviation civile soient remplies, précise le communiqué. Il s'agira aussi de l'examen de la possibilité de recourir au transport des Hadjis par voie maritime, à partir de la saison 2021, valorisant les capacités de notre flotte navale, surtout que l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV), sera renforcée en septembre 2020 d'un nouveau bateau, en cours de construction, qui dispose de toutes les commodités. Dans ce cadre, M. Bedoui a chargé le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Santé, de prendre les mesures nécessaires pour la mise à jour des données démographiques, et œuvrer à augmenter le quota de notre pays en terme de Hadjis. La révision de la répartition des quotas de Hadjis entre agences de voyage sur la base des résultats d'évaluation de leur performance lors de la précédente saison. A cet effet, le Premier ministre a donné des instructions pour l'augmentation du quota du Touring Club Algérie à 4.000 Hadjis, et du quota de l'Office national algérien du tourisme (ONAT) à 2.000 Hadjis. Le Premier ministre a ordonné la radiation de trois (3) agences privées, pour non respect de leurs engagements contractuelles et défaillance dans la prise en charge de nos Hadjis, a ajouté le communiqué.

R.N.

PLUS DE 700 START-UP ACTIVENT DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Participation effective à la création d'emplois et de richesses

Une véritable économie de marché repose essentiellement sur le développement et la prolifération des petites et moyennes entreprises, mais aujourd'hui, les start-up sont également importantes, en ce sens qu'elles participent activement à la création d'emplois et de richesses.

Dans les pays industrialisés avancés, les PME familiales sont génératrices de richesses et d'emplois et sont considérées comme le pivot de l'économie libérale. Plus de 700 start-up activent actuellement dans le secteur du tourisme et y participent énergiquement à la création d'emplois et de richesse, a indiqué le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud.

"*Le gouvernement est déterminé à promouvoir l'intégration des start-up dans le secteur économique en général et dans le tourisme en particulier, car il s'agit d'entreprises innovantes créatrices de croissance*", a déclaré le ministre lors d'une rencontre nationale sur le rôle des start-up dans le secteur.

Il a souligné qu'un décret exécutif, adopté récemment par le gouvernement, "*permettra d'encourager et d'accompagner davantage les start-up, appelées, plus que jamais, à occuper une position importante dans le développement et la diversification de l'économie nationale*".

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part quelque 250 start-up algériennes, les jeunes trepreneurs ainsi que les universitaires présents ont estimé "*nécessaire*" l'élaboration d'un nouveau cadre législatif et réglementaire définissant clairement le statut des start-up en Algérie.

"*Aujourd'hui, la volonté des pouvoirs publics d'encourager les start-up est claire, mais ces jeunes entreprises ne peuvent pas évoluer comme il se doit alors que leur statut n'existe même pas*", a souligné Kerroud Abdelhamid, professeur à l'Université Alger 3 et expert dans la communication numérique.

"*Si une start-up va à la banque pour avoir un crédit ou veut bénéficier d'avantages fiscaux, il faut d'abord qu'elle justifie son statut, or, il n'y a aucun cadre qui définit les critères d'un tel statut*", a-t-il soutenu.

Il a fait remarquer, à cet égard, qu'une agence de voyage, par exemple, n'est pas considérée systématiquement comme une start-up, mais, si la même agence se lance dans des solutions numériques innovantes et arrive à promouvoir la destination Algérie, elle peut alors réclamer ce statut et bénéficier des avantages fiscaux prévus.

"*Pour prouver qu'elle est une start-up, l'entreprise doit se référer à un texte qui n'existe pas pour le moment*", a-t-il encore expliqué.

Dans une déclaration à l'APS en marge de cette rencontre, Benmessaoud a assuré que les start-up "*ne rencontrent aujourd'hui aucune entrave d'ordre législatif ou réglementaire et n'ont pas besoin de nouvelles loi pour évoluer*". "*Il suffit de voir la progression du nombre et des résultats des start-up activant dans différents secteurs pour comprendre qu'il n'existe aucun obstacle face à leur évolution*", a-t-il affirmé.

A noter que la loi de finances de 2020 a introduit de nouvelles mesures portant sur l'exonération des start-up et des investissements des jeunes porteurs de projets des différents impôts et taxes.

La loi a également mis en place des mesures incitatives à même de faciliter à ces entreprises l'accès au foncier aux fins d'extension de leurs projets.

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, avait fait part récemment de mesures pour faciliter l'inscription des start-up au registre de commerce, outre leur dispense de disposer d'un local.

Lors des débats, les intervenants ont formulé une série de recommandations visant à faciliter l'intégration des start-up dans le secteur du tourisme.

La mise en place d'un cadre réglementaire et législatif définissant les statuts des start-up et d'un écosystème adéquat, la simplification d'accès à la commande publique, l'incitation des opérateurs publics et privés à recourir aux solutions innovantes créées par ces entreprises ainsi que la promotion du rôle des incubateurs au niveau du système intégré des start-up, notamment au niveau des universités, des entreprises et des banques ont été les principales recommandations dans ce sens.

R. E.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Redoubler nécessairement d'efforts pour développer les énergies renouvelables

La nécessité de redoubler les efforts pour développer les énergies renouvelables en vue de mieux préparer la transition énergétique a été mise en exergue par les participants à la 24e édition de la Journée de l'énergie. Ainsi, la secrétaire générale du ministère de l'Energie, Fatma-Zohra Cherfi, a souligné que "*des riches débats engagés à travers l'ensemble du pays ressort un consensus sur le besoin d'élaborer une politique énergétique nationale rénovée*" s'appuyant sur les expériences et les atouts du pays.

Elle a également souligné l'intérêt pour cette nouvelle politique qu'elle soit "*en ligne avec les évolutions technologiques du monde et adaptée aux défis qui se présentent à nous*". De son côté, la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati, a mis en exergue les efforts de l'Algérie pour atteindre les objectifs du développement durable, à travers l'élaboration de plusieurs stratégies.

Elle a, dans ce sens, cité l'adoption du premier plan national pour le climat pour la période 2020- 2030, ainsi que la création récente du Commissariat aux Energies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Elle a également souligné que "*l'Algérie s'est engagée pour parvenir à un model économique durable*" à travers des stratégies incluant plusieurs parties prenantes dans le domaine des énergies renouvelables. Pour sa part, le commissaire national aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaâ, a indiqué qu'une stratégie globale pour le développement des énergies renouvelables sera mise en place prochainement. Cette stratégie intégrera un plan de travail détaillé afin de donner une vision claire aux opérateurs économiques dans le but d'attirer l'investissement local et international dans ce secteur, a-t-il précisé. "*Pour ce faire, il faudra créer un climat d'investissement attractif et flexible*", a estimé M. Yassaâ. De son côté, le P.-dg de la Société nationale de l'électricité et du gaz Sonelgaz, Chaher Boulekhras, a souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour développer les énergies renouvelables en vue de mieux préparer la transition énergétique et de s'affranchir progressivement, à moyen et long termes, des hydrocarbures. Il a, dans ce cadre, appelé à une "*véritable finance verte*" qui accompagne l'industrie en finançant des projets électriques.

Il a, par ailleurs, souligné que pour l'Algérie, "*les ressources énergétiques occupent toujours une place prépondérante dans son développement socio-économique, vu qu'ils constituent sa principale source de devises*". Cela doit, selon lui, changer vite mais sans que cet objectif de durabilité ne freine le développement économique. Dans ce cadre, il a estimé que "*les stratégies et politiques énergétiques qui assureront à notre pays un développement structurel de son économie sont celles-là mêmes qui permettront par la suite de mettre en œuvre les objectifs de développement durable*".

Une consommation énergétique maîtrisée et responsable

"*Les objectifs de développement durable ne pourront être réalisés sans une consommation énergétique maîtrisée et responsable dans notre pays*", a soutenu Boulekhras.

Pour lui, le défi consiste à couvrir une demande énergétique maîtrisée, à créer de la richesse et des emplois, à réaliser les investissements pour assurer le développement économique et industriel du pays tout en s'inscrivant dans la durabilité.

"*C'est d'autant plus important qu'il est difficile désormais de miser sur l'augmentation des tarifs pour réguler la consommation. Nous devons, donc, réduire la consommation pour compenser Ia hausse inévitable du coût unitaire de l'énergie*", a-t-il soutenu. Selon lui, le programme prévoyant 47 à 51 TWh à l'horizon 2035-2040 est "*en cours de concrétisation*".

Il a, dans ce cadre, cité la réalisation de 22 centrales photovoltaïques d'une puissance totale de 350 MWc dans le Sud et dans Ies Hauts-Plateaux, la réalisation, dans une phase initiale, d'une ferme éolienne de 10 MW et des petites centrales d'énergies renouvelables. Ces capacités en énergies renouvelables déjà installées ont permis d'identifier les contraintes et les défis qui pourraient se dresser devant le développement des ENR à grande échelle.

Pour Boulekhras, l'évaluation entreprise a confirmé que les compétences et les capacités nationales, dans ce domaine, existent et que "*notre stratégie s'attèlera au développement des énergies renouvelables autour de deux composantes : l'une énergétique et l'autre industrielle*".

Par ailleurs, il a souligné que "*d'autres mesures de soutien d'investissement sont prévues afin d'accompagner le développement des énergies renouvelables hors réseau électrique, notamment les applications dans l'agriculture, dans Ies ressources en eau, en utilisation individuelle et dans les agglomérations isolées*".

Une autre orientation d'une grande importance consiste à "*hybrider*" les centrales diesel des réseaux isolés du sud du pays, avec le recours à l'énergie solaire et à l'éolien. Plus de 100 MW en renouvelables seront réalisés par Sonelgaz pour hybrider les centrales électriques fonctionnant au fuel, dont 50 MWc ont été déjà lancés, a-t-on rappelé.

Quant au directeur général de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg), Abdelkader Choual, il a relevé que "*le problème réside dans la qualité de notre consommation, nous consommons pour produire du confort et non pour produire de la valeur*" .

R. E.

BOUMERDES, DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Réalisation de 58 projets touristiques

Assurant un total de 2.900 lits, dont 15 hôtels classés entre une et trois étoiles, le parc hôtelier de Boumerdès englobe 18 établissements touristiques opérationnels.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Louerdi Abidi, a indiqué, mercredi 4 décembre, que quelque 58 projets touristiques susceptibles d'assurer à leur mise en service pas moins de 5.200 lits sont actuellement en réalisation dans la wilaya de Boumerdès, précisant, à l'APS, que sur la totalité des projets, 16 ont atteint un taux d'avancement des travaux à près de 90%, au moment où le reste enregistre des taux d'avancement divers.

Selon l'APS, le responsable du tourisme à la wilaya a affirmé qu'il est attendu à la réception, le premier semestre de 2020, de deux établissements hôteliers, L'Albatros et Lamine, dans la commune de Boumerdès, qui s'ajouteront à l'hôtel Bouzegza, entré en service dernièrement dans la même localité, et soulignant que ces projets hôteliers, dont la réalisation d'une partie d'entre eux s'inscrit au titre de l'investissement dans les zones d'expansion touristique (ZET), au moment où l'autre partie est le fruit de financements privés, selon la même source, *« sont classés entre trois et quatre étoiles »*.

Assurant un total de 2.900 lits, dont 15 hôtels classés entre une et trois étoiles, le parc hôtelier de Boumerdès englobe 18 établissements touristiques opérationnels.

Par ailleurs, la wilaya dispose de onze zones d'expansion touristique (ZET) d'une surface de 5.000 ha, mises à la disposition des investisseurs aux fins de contribuer au développement de l'industrie touristique.

L'APS a noté également l'adoption dernièrement d'un programme de création de huit autres ZET d'une superficie globale de 17.000 ha, à travers, respectivement, les communes d'Aumale (pour la promotion du tourisme thermal), Khemis El-Khechna, Larbaâtache, Naciria et Keddara, Bouzegza (pour le développement du tourisme sportif et de montagne) et Legata et Zemmouri (pour la valorisation du patrimoine culturel de la région).

B. M.

ALGER, COMMUNE DE STAOUÉLI

Réalisation d'un CHU d'une capacité d'accueil de 700 lits

S'inscrivant parmi *« les plus grandes opérations »* que connaîtra la wilaya d'Alger en début de l'année prochaine, la réalisation d'un centre hospitalo-universitaire d'une capacité d'accueil de 700 lits à la commune de Staouéli a été annoncée par le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, mercredi 27 novembre, précisant, dans une allocution prononcée devant les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, que le secteur de la santé de la wilaya d'Alger sera renforcé par un nouveau CHU, d'une capacité de 700 lits à Staouéli (Alger Ouest) et ce, suite à la levée du gel sur le projet et l'approbation de sa relance par le gouvernement.

Le wali d'Alger a fait état de *« l'approbation de la décision de confier le projet à une société étrangère »*, affirmant la disponibilité du foncier destiné à cette nouvelle structure sanitaire et ajoutant que les modalités de financement de ce grand projet seront définies jeudi au siège du ministère des Finances, pour le lancement des travaux dans les plus brefs délais.

Selon l'APS, plusieurs projets sont programmés pour la réalisation d'établissements hospitaliers à travers les différentes communes, notamment la réalisation d'un centre médico-chirurgical infantile d'une capacité de 89 lits à Mahelma, le projet de réalisation d'un établissement hospitalier spécialisé en gériatrie à Zelda, le projet de réalisation d'un établissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant à Baba Hassen et la réalisation prochaine d'une clinique gynécologie-obstétrique d'une capacité de 60 lits à Heraoua. M. Sayouda a fait savoir qu'il a été procédé au lancement de la réalisation de 3 centres hospitaliers d'une capacité de 120 lits à Réghaïa, Aïn-Benian et Baraki, soulignant que les titres de ces projets ont été modifiés afin d'assurer un équilibre entre les différentes régions de la wilaya, et que ces projets ont été gelés en 2006, et ont fait l'objet d'une réévaluation financière et confié à la société publique Cosider, faisant état, par ailleurs, d'un programme de réalisation de 16 polycliniques, dont 8 ont été lancées jusqu'à présent, en sus de la contribution de la wilaya dans la prise en charge de certaines structures sanitaires et l'acquisition d'équipements et d'ambulances, outre la réhabilitation des cliniques de Baraki et de Raïs-Hamidou avec un montant estimé à 100 millions DA et l'acquisition de 4 ambulances (40 millions DA).

APS

KHENCHELA

Journée de formation dans la lutte contre le sida

Les participants à une journée de formation organisée, mercredi 4 décembre, par l'Etablissement public hospitalier (EPH) Ahmed-Ben Bella de Khenchela, ont souligné le rôle de la société civile dans la sensibilisation et la lutte contre le sida (syndrome d'immunodéficience acquise). Les intervenants lors de cette rencontre parmi lesquels des médecins, des cadres de la Direction locale de la santé et de la population ainsi que des représentants d'associations ont unanimement affirmé que *« la société civile demeure un acteur majeur dans les campagnes de sensibilisation et de lutte contre le sida en Algérie »*. Pour sa part, Dr Soreya Goumidan, spécialiste des maladies infectieuses, a indiqué que de nombreux symptômes apparaissent chez le porteur du VIH, notamment *« une diarrhée et une fièvre prolongée accompagnée de transpiration excessive en plus d'une perte de poids significative »*. Face à de tels symptômes, a-t-elle dit, il est impératif pour le médecin de rediriger le patient suspecté d'être porteur du virus du sida vers un centre de dépistage.

La présidente de l'association El-Kahina pour le tourisme et le patrimoine, Houda Arab, qui assistait à la réunion en tant que représentante de la société civile, a, quant à elle, souligné le rôle actif joué par les associations dans les différentes campagnes de sensibilisation à cette maladie, qui emporte la vie de centaines de patients à travers le pays. Bouzid Zdira, chef du département de la prévention à la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Khenchela, a révélé qu'un service de dépistage volontaire du VIH a été récemment mis en place au service de prévention de la polyclinique de la route d'El Aizar, soulignant que ce nouveau service opère dans le total respect de la confidentialité.

LAGHOUAT

Vol hebdomadaire supplémentaire prochainement à partir d'Alger

Une liaison aérienne hebdomadaire supplémentaire va bientôt renforcer le programme des vols assurés par la compagnie Air-Algérie à partir de l'aéroport Moulay Ahmed-Medeghri de Laghouat vers Alger, jusque-là au nombre de quatre, ont annoncé, mardi 26 novembre, les responsables de la direction régionale Sud-est de la compagnie Air-Algérie. Cette mesure, qui vient en réponse aux doléances formulées par la population locale et les partenaires sociaux, entre dans le cadre des efforts de la compagnie aérienne publique visant la promotion de ses prestations, notamment dans le sud du pays, a indiqué le directeur commercial régional d'Air-Algérie, Aïssa Daoud, lors d'une rencontre de coordination en présence des représentants de la compagnie et des agences touristiques activant dans les wilayas de Laghouat, El-Bayadh et Djelfa.

Organisée par la Direction du tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Laghouat, cette rencontre, qui s'est déroulée à la Maison de l'artisanat, a permis aux participants d'examiner les possibilités de programmation, pour les saisons du Hadj et de la Omra, d'autres liaisons de Laghouat vers les Lieux Saints de l'Islam, ainsi que des dessertes vers des aéroports de l'est et de l'ouest du pays, ainsi que les voies de dynamisation des activités de l'aéroport de Laghouat.

Il a été également suggéré de réfléchir sur la programmation, dans le cadre de la promotion du tourisme religieux, de liaisons à partir de Laghouat à destination du Soudan ou du Sénégal pour permettre aux nombreux adeptes de la confrérie Tidjania de se rendre à Aïn-Madhi (wilaya de Laghouat), où se trouve le siège du califat général de la Tariqa Tidjania. Inauguré en 2003, l'aéroport Moulay Ahmed-Medeghri de Laghouat a fait l'objet de larges opérations d'aménagement.

OUARGLA, IRRIGATION AGRICOLE PAR SYSTÈME DE GOUTTE-À-GOUTTE

Expérience réussie de l'exploitation de l'énergie solaire

Un promoteur d'Ouargla versé dans le développement d'activités agricoles en régions sahariennes a réussi l'expérience de l'exploitation de l'énergie solaire dans l'irrigation agricole par système de goutte-à-goutte.

PAR BOUZIANE MEHDI

Porteur d'un projet oléicole dans la périphérie d'Ouargla, Mohamed Hadj Adjabi estime que l'utilisation du solaire dans l'irrigation au Sud est d'une grande importance pour l'agriculture moderne, car propre et économique, à même de permettre une exploitation rationnelle de la ressource hydrique souterraine et de réduire les coûts d'exploitation.

Selon l'APS, Mohamed Hadj Adjabi, ingénieur en hydrocarbures avec une expérience professionnelle d'une trentaine d'années, s'est reconverti de l'activité dans « l'or noir » à l'investissement dans « l'or vert » en relevant le challenge de la mise en valeur en zone saharienne avec ses rudes aléas, et ayant bénéficié d'une superficie de 7,5 ha dans le cadre de la mise en valeur agricole, localisée dans la zone de Koum El-Adham (15 km à l'est de Rouissat), il a entrepris les travaux d'aménagement de ce terrain difficile pour l'exploiter dans l'oléiculture, avec mise en place d'un système de goutte-à-goutte fonctionnant à l'énergie solaire.

Au total, 2.121 oliviers de variété Chemlal ont été plantés sur une surface de 5,5 ha, auxquels s'ajouteront prochainement 1.800 oliviers sur le reste de la surface, selon un mode de culture en intensif, a indiqué l'APS, ajoutant que les efforts du promoteur, qui a attribué le nom de Zerhouna à son exploitation, a relié son réseau d'irrigation à un forage de 103 mètres de profondeur et un bassin d'irrigation et précisant que pour assurer la mise en place correcte des installations, Hadj Adjabi a recouru à l'expérience d'une entreprise allemande spécialisée dans l'installation de ses équipements solaires en dressant, sur une bâtisse de l'exploitation, 21 panneaux photovoltaïques susceptibles de fournir une capacité électrique de 4.000 watts. Un des modèles réussis en développement oléicole à Ouargla et premier du genre à exploiter l'énergie solaire dans le développement de l'agriculture dans la région, ce projet vise à vulgariser l'expérience de l'exploitation des énergies renouvelables dans la mobilisation des ressources hydriques, l'adoption du système d'irrigation agricole par goutte-à-goutte et la contribution à l'autosuffisance alimentaire.

Selon M. Hadj Adjabi, l'intégration et l'exploitation du solaire dans le développement des activités agricoles font partie des défis et enjeux de l'investissement dans les énergies renouvelables à travers le pays, en tant que ressource alternative à même de la promotion de l'investissement agricole et industriel dans le cadre des nouvelles orientations de l'économie nationale et il invite pour cela les agriculteurs dans le sud du pays à s'orienter vers l'exploitation de cette source d'énergie propre et renouvelable dans le développement aussi bien du secteur que et des conditions de vie des agriculteurs.

B. M.

ORAN, DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE EN ALGÉRIE

Création de 150.000 emplois dans les métiers de la mer dès 2020

Le développement de l'économie bleue (toutes les activités autour de la mer) en Algérie pourrait conduire à la création de 150.000 nouveaux emplois dans les métiers de la mer à l'horizon 2020-2023, a indiqué, mercredi 25 septembre à Oran, Mohamed Mazouz, enseignant à l'Institut de technologie de pêche et d'aquaculture d'Oran. *« Des estimations réalistes récentes sur le potentiel en économie bleue indiquent que le développement de ce créneau est en mesure de créer plus de 150.000 nouveaux emplois dans les métiers de la mer à l'horizon 2020-2023 »,* a souligné le spécialiste lors d'une rencontre sur la stratégie nationale sur l'Eéconomie bleue (Sneb 2030).

« Le développement et la diversification des activités marines et maritimes pourraient générer manuellement des recettes de 3 à 4 milliards USD entre 2023 et 2025 », a fait savoir Dr Mazouz.

L'économie bleue se caractérise par l'exploitation rationnelle des ressources de la mer sans produire de déchets et de polluants en s'inspirant de ce que fait la nature et en préservant l'environnement et les fonds marins.

Selon l'expert, l'Algérie a déjà investi, au cours des vingt dernières années, plus de 40 milliards USD dans les infrastructures et les équipements maritimes et côtiers, les navires, les installations énergétiques et celles dédiées au dessalement de l'eau de mer, et les infrastructures de l'assainissement. Aussi, plusieurs projets concernant les ouvrages de protection, les équipements liés à la pêche, à l'aquaculture, les activités agroalimentaires associées aux produits de la mer, la construction et la réparation navales, ont également été concrétisés. A cet effet, beaucoup d'efforts ont été déployés en la matière par l'Algérie, qui s'est dotée dès 2015, d'une stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières. Celle-ci est axée sur le développement durable de ces zones en particulier dans le secteur du transport, de la pêche et l'aquaculture et la protection des eaux. L'Algérie a également adopté une stratégie de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et s'est dotée d'un réseau d'assainissement constitué de 37 stations de traitement des eaux usées le long du littoral, a rappelé le même expert.

De son côté, le maître-assistant à l'Université d'Oran 1, Kallouche Mohamed El Moustapha, membre de l'association écologique marine locale Barbarous a présenté un projet inscrit dans le cadre de l'économie bleue, concrétisé par ladite association avec ses partenaires. Il s'agit d'un récif artificiel de reproduction à quelques kilomètres au large de la côte de Bousfer, dans le but d'améliorer les résultats de la pêche artisanale dans la région et soutenir les moyens d'existence de nombreux artisans-pêcheurs qui s'adonnent à cette activité, a-t-il expliqué.

« Des études menées avant et après l'installation de ce récif ont montré qu'un an après sa pose, le nombre d'espèces présentes dans la zone était passé de 4 à 53 espèces », a ajouté M. Kallouche.

Toutefois, ce genre de récifs fait face à des contraintes dont la chasse sous-marine et le chalutage, d'où *« l'importance de mettre en place également des récifs de protection »,* a-t-il ajouté.

Pour sa part, le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Mohamed Bengrina, a souligné qu'il est important d'élaborer et d'appliquer cette stratégie en collaboration avec les secteurs concernés, à savoir ceux de l'Energie, des Transports, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Environnement, du Tourisme ainsi que la société civile.

« Ces secteurs peuvent contribuer à la garantie des infrastructures de base nécessaires au niveau des zones côtières du pays », a-t-il estimé.

APS

OUM EL BOUAGHI

Caravane médicale de l'ANP dans les localités enclavées

Une caravane médicale de l'Armée nationale populaire (ANP) a fourni, mercredi 4 décembre, des soins et prestations sanitaires aux habitants de villages et mechtas reculés de la commune de Boughrara Saoudi dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi

Selon le chargé de communication du secteur militaire d'Oum El-Bouaghi, le lieutenant Sid Ali Yahi, cette caravane s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère de la Défense nationale pour la prise en charge sanitaire des habitants des villages enclavés relevant de la 5e Région militaire.

L'état-major de l'ANP a mobilisé pour cette caravane 3 médecins généralistes, un dentiste et un staff paramédical qui se sont, entre autres, rendus à la mechta d'Ounk el Djamel pour y effectuer des consultations et prodiguer des soins aux populations de ces régions-là.

L'initiative qui se poursuivra tout au long de l'année a été grandement salué par les habitants de ces régions qui, dans des déclarations à l'APS, ont affirmé que pareille caravane leur épargne les éprouvants déplacements qui ils ont l'habitude d'effectuer vers le chef-lieu de commune où bien vers la commune d'Aïn-Kercha afin de soigner.

En plus de la distribution des médicaments, cette caravane a permis de diagnostiquer les cas nécessitant un suivi médical lors des prochaines sorties similaires prévues dans cette région.

TLEMCEN

Exercice de simulation sur l'épidémie d'ébola

Un exercice de simulation sur l'épidémie d'ébola a été effectué, dimanche 17 novembre, à l'aéroport international Messali-Hadj de Tlemcen.

Mené par la Direction de la sécurité de l'aviation de l'aéroport relevant de l'Entreprise nationale de navigation aérienne en collaboration avec les services de la Direction de la santé, de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale, cet exercice a comporté un scénario d'évacuation d'un avion, de port de casques protecteurs, d'examen avec des caméras de détection de la température du corps et le transport par des ambulances vers des chambres.

Cette manœuvre de simulation a vu la participation de médecins de l'établissement public hospitalier (EPH) de Remchi, de policiers, de gendarmes et d'agents de la Protection civile qui ont utilisé des équipements et du matériel médical.

Le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche, a souligné à la presse, en marge de cet exercice, que l'objectif de cette simulation est de permettre aux services concernés de coordonner et de jauger les capacités des services intervenants pour faire face à de telles situations.

APS

TUNISIE

Le Premier ministre Jemli en difficulté pour former un gouvernement

2 mouvements ont annoncé, ce vendredi 6 décembre, leur retrait des consultations pour la formation du gouvernement. Ce retrait complique considérablement la charge du Premier ministre qui n'a, selon la Constitution, que 60 jours pour former son gouvernement.

Officiellement, le Courant démocratique a renoncé définitivement, ce vendredi, à participer à la formation du prochain gouvernement.C'est Mohamed Abbou, le secrétaire général du parti, qui l'a annoncé. "*J'en attribue le raison, a-t-il déclaré, à une vision différente de l'avenir du pays*." Il a évoqué une crise de confiance, son parti s'étant vu notamment refuser deux ministères, celui de la Justice et celui de l'Intérieur.

Plus tôt dans la journée, c'est le Mouvement du peuple qui a également abandonné toute discussion. Pour son secrétaire général, Zoheir al Maghzaoui, pas question d'intégrer un gouvernement qui présente "*un programme économique ambigu et qui ne condamne pas le discours extrémiste*" en Tunisie.

Ces deux partis dits "*révolutionnaires*" considèrent ce gouvernement comme une vitrine des Frères musulmans et rejettent son rapprochement en cours avec le mouvement controversé Karama. L'expérience passée d'Ennahda au pouvoir, de 2012 à 2014, n'arrange rien. D'autant que jusque-là, Ennahda n'a fait aucun compromis sur l'attribution des ministères régaliens. Selon plusieurs observateurs, ce double refus pourrait conduire à une coalition gouvernementale fragile et à une crise politique. Il pourrait obliger Ennahdha à s'allier au parti Kalb Tounes de Nabil Karoui, pourtant soupçonné de corruption.

IRAK

Des milliers de partisans pro-iraniens investissent la place Tahrir

La contestation ne faiblit pas après la démission du Premier ministre et les campagnes d'intimidation contre les manifestants non plus. Ce jeudi 5 décembre, des milliers de partisans de paramilitaires pro-iraniens ont rejoint la place Tahrir, l'épicentre des manifestations depuis deux mois, suscitant l'inquiétude dans les rangs des protestataires.

Ils étaient des milliers à défiler tôt jeudi matin dans les rues de la capitale irakienne. Pour la première fois depuis le début de la contestation, les partisans des groupes paramilitaires pro-iraniens ont battu le pavé ce jeudi jusqu'à la place Tahrir.

Une marche organisée sous le regard interrogateur, sinon désapprobateur des manifestants, qui ont d'ailleurs immédiatement fermé l'immeuble symbolique tenu sur la place Tahrir, pour empêcher ces partisans d'y entrer.

Sur leurs pancartes, on pouvait voir des portraits de combattants tués pendant la guerre contre l'État islamique ou le visage du grand ayatollah Ali Sistani. Leurs slogans, étaient principalement dirigés contre les États-Unis, l'Arabie saoudite, ou encore, l'ancien Parti Baas de Saddam Hussein. Le but *de leur présence selon eux : "Déloger les saboteurs infiltrés dans les manifestations*".

De quoi semer la confusion dans les rangs des protestataires, qui dénoncent eux la corruption et l'influence de l'Iran dans le pays, accusant même une partie de ces groupes paramilitaires d'être derrière les tirs de snipers, qui ont fait de nombreuses victimes au début du mois d'octobre.

Beaucoup sur la place Tahrir ont vu leur présence comme une énième technique d'intimidation. Car en Irak, outre les centaines de victimes, des dizaines d'activistes ont été menacés, enlevés, voire même assassinés depuis le début des manifestations.

Agences

SOUDAN

L'armée aurait arrêté des membres de Boko Haram au Darfour

L'armée soudanaise affirme avoir arrêté 6 hommes dans l'ouest du pays, près de la frontière tchadienne. Ils sont soupçonnés d'appartenir au groupe terroriste Boko Haram, originaire du nord du Nigeria.

Beaucoup de flou entoure cette affaire. Khartoum affirme que les six hommes détenaient des passeports tchadiens. "*Comme nous avons un accord de sécurité, ils ont été remis à Ndjamena*", explique l'armée soudanaise.

Les six ressortissants tchadiens ont été interpellés entre octobre et novembre à divers endroits sur le territoire soudanais. Les uns dans le Darfour frontalier avec le Tchad, les autres à Khartoum dans la capitale ou encore à Port Soudan sur les rives de la mer Rouge. Des opérations qui ont été menées de concert avec les services tchadiens qui ont fourni les indications à leurs collègues soudanais.

Que Boko Haram ait des Tchadiens dans ses rangs n'est pas une surprise. Selon l'International Crisis Group (ICG), plusieurs de ces ressortissants sont surveillés depuis longtemps et certains ont été emprisonnés dès 2011. Par contre, en trouver au Soudan intrigue, tant la zone est éloignée de leur fief.

Selon un chercheur, Khartoum réfléchirait à la création d'une force pour éviter les incursions du groupe islamiste. On se souvient d'ailleurs qu'en septembre, les Soudanais avaient ordonné la fermeture de leur frontière avec la Centrafrique et la Libye, en citant seulement des dangers économiques et sécuritaires.

Cette arrestation est en tout cas annoncée alors qu'une délégation soudanaise, comprenant le chef des renseignements, était à Ndjamena mercredi, officiellement pour évoquer des affaires frontalières.

Une démarcation touchée par le trafic et que les Soudanais tentent depuis longtemps d'endiguer. Des restrictions ont été imposées. Les véhicules importés illégalement du Tchad ou du Niger se sont par exemple vus imposer une taxe. D'ailleurs, ça ne s'invente pas, on les surnomme les "*voitures Boko Haram*".

KAZAKHSTAN

Le vrai-faux départ du Président Noursoultan Nazarbaïev

Le 29 novembre, à Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan, s'est tenu le sommet consultatif des chefs d'État des cinq républiques d'Asie centrale. Mais sur la photo immortalisant l'événement, seuls quatre chefs d'État figuraient, le cinquième étant Noursoultan Nazarbaïev, l'ancien Président du Kazakhstan. Son successeur depuis mars dernier, Kassym-Jomart Tokaïev, a dû rester chez lui.

Comment expliquer la présence de Noursoultan Nazarbaïev à ce sommet des chefs d'État de la région, sinon par l'incapacité de ce dernier à quitter la direction réelle du pays ? Il avait pourtant pris une décision rare en régime autoritaire, considérée comme sage, à savoir celle de quitter le pouvoir de sa propre volonté, et en préparant sa succession. Ce qui était perçu comme diminuant les risques d'instabilité, le jour de sa mort par exemple.

Cette présence au sommet de Tachkent n'est pas qu'un caprice de la part de M. Nazarbaïev. Cela vient conclure une séquence par laquelle l'ancien président a gardé de larges pouvoirs en modifiant la Constitution ces dernières années. En s'octroyant le titre de "*Leader de la nation*" et en devenant chef d'un conseil de sécurité renforcé, Nazarbaïev a privé, début octobre, son successeur d'un certain nombre de prérogatives.

Il lui a fait signer un décret. Désormais, l'ancien président peut mettre son veto pour les nominations de nombre de personnages clés de l'État du Kazakhstan : certains ministres, les chefs des agences de sécurité ou le procureur général.

Les observateurs de la politique kazakhe ont estimé que c'était le signe d'une lutte au sein du pouvoir qui de fait est dual, car depuis mars dernier, le scénario de la succession de celui qui aime à se présenter comme le "*père de la nation*" n'est pas complètement décidé.

Il ne faut pas oublier que, sitôt annoncée sa décision de quitter la présidence de la République, en mars dernier, M. Nazarbaïev a fait nommer sa fille Dariga à la tête du Sénat, ce qui fait d'elle le deuxième personnage de l'État et le potentiel chef de l'État en cas de vacance du pouvoir.

Agences

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

Sans vision stratégique et la résolution de la crise politique, risque d'une grave récession économique

On ne gère pas un pays comme une épicerie, mais en se projetant sur l'avenir dans un monde incertain et turbulent, supposant des stratégies d'adaptations perpétuelles.

Quelles perspectives face au marché énergétique du droit de préemption avec Total par Sonatrach ?

Sans vision stratégique et la résolution de la crise politique, risque d'une grave récession économique

On ne gère pas un pays comme une épicerie, mais en se projetant sur l'avenir dans un monde incertain et turbulent, supposant des stratégies d'adaptations perpétuelles.

PAR Dr *ABDERRAHMANE MEBTOUL

Dire qu'aujourd'hui la situation politique, économique et sociale en Algérie est préoccupante constitue un euphémisme, ayant été banalisée par les différents gouvernants qui se sont succédé depuis des décennies, en panne d'idées, vivant de l'illusion de la rente éternelle.

1.-Les dernières données des statistiques douanières de novembre 2019 n'incitent guère à l'euphorie, autant que la baisse d'environ de 25% du niveau des ventes de gaz (33% des recettes de Sonatrach) en direction de l'Europe en 2019, selon Bloomberg. Les prévisions de l'AIE donnent un cours du pétrole relativement bas pour 2020, le marché des hydrocarbures (pétrole -gaz) étant dominé par les tensions USA/Chine, USA/ Iran la forte production des USA de la Russie, du Qatar parallèlement à la faiblesse de la demande, la perspective d'une offre abondante et du nouveau modèle mondial de consommation énergétique. Le cours du pétrole a été coté le 26 novembre 2019 en début d'après midi à 62,69 dollars le Brent et à 58,11 le Wit. Et pour le gaz entre janvier et le 26 novembre, le cours a fluctué, variable selon les mois, entre 4,93 et 2,53 dollars le MBTU. Toujours très dépendante des hydrocarbures, ayant été un acteur actif lords des réunions Opep/non Opep, la Russie table à moyen terme, sur un baril de pétrole à 50/55 dollars, selon la déclaration en ce mois de novembre 2019 de son ministre de l'Energie, Alexandre Novak. A cela s'ajoute la pression des partenaires pour faire baisser les prix tant du GNL (24%) que les exportations par canalisation(76% Medgaz Espagne) et Transmed, la plus grande canalisation fonctionnant en sous capacité (Italie) en référence au marché spot dont les prix ont chuté de plus de 40% entre 2005 et 2019, ayant nécessité d'importants investissements, la baisse en volume étant passée d'environ 65 milliards de mètres cubes en 2000-2002 à 51 milliards entre 2018-2019. A cela s'ajoute la forte consommation intérieure du fait de subventions généralisées non ciblées dont uniquement pour le gaz il est prévu 60 milliards de mètres cubes gazeux horizon 2030 et 100 horizon 2035-2040, ce qui au rythme actuel, et sans une nouvelle politique énergétique, devrait entraîner une baisse très sensible des exportations. Il est fort probable que même la loi des hydrocarbures de 2013 amendée en novembre 2019, aura un faible impact sans l'insérer dans le cadre d'une loi organique de la transition énergétique. Aussi, l'Algérie ne possédant pas une économie diversifiée, 98% de ses recettes en devises avec les dérivées provenant des hydrocarbures, du fait d'importants retards dans les réformes structurelles, devra se préparer à contrecarrer une très grave crise économique 2021-2022, supposant la résolution rapide de la crise politique et la réorientation de toute la politique économique .

2. Le document de référence doit être la balance de paiement qui inclut les sorties de devises des services et pas seulement la balance commerciale qui se limite aux biens. Concernant la balance commerciale, les exportations durant les neuf premiers mois de 2019 ont atteint près de 27,21 milliards de dollars (mds usd), contre 31,07 mds usd à la même période, soit en tendance annuelle fin 2019, environ 36,29 milliards de dollars. Les hydrocarbures hors dérivées ont représenté l'essentiel, 92,91%, étant passées de 25,28 mds usd, contre 28,89 mds usd, à la même période 2018 avec une baisse de 12,52%, soit en tendance annuelle 33,70 milliards de dollars. Quant aux importations, elles ont atteint près de 32,43 mds usd, contre 34,23 mds usd, enregistrant une faible baisse de moins de 5,27% et en tendance annuelle fin 2019 de 43,24 milliards de dollars. La balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 5,22 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de 2019, selon la Direction générale des Douanes (DGD), citée par l'APS. Ce qui nous donnerait en tendance annuelle fin 2019 6,96 milliards de dollars. A ce montant, il faudra jouer les services qui ont fluctué entre 9 et 11 milliards de dollars entre 2010/2018, ne pouvant pas les réduire fortement, car n'ayant pas investi dans le savoir. Ce qui donnerait pour un minimum de 9 milliards de dollars de services, un solde négatif de 16 milliards de dollars, restant donc un montant de réserves de change en référence au montant du 318/12/2018 de 79,8 milliards de dollars, d'environ 63 milliards de dollars au 31/12/2019 et ce, malgré toutes les restrictions, alors que le gouvernement prévoit 51,6 milliards de dollars de réserves de change fin 2020 .

3.-Ces prévisions ne sont que la conséquence des hypothèses du PLF2020 qui prévoit une coupe sévère dans les dépenses d'équipements (-18 ,7%) et une légère baisse des dépenses de fonctionnement (1,2%). Le niveau des réserves de change fortement dépendant des recettes de Sonatrach, a été calculé avec l'hypothèse d'un niveau des importations, de 38,6 milliards de dollars en 2020 avec un déficit de la balance des paiements de 8,5 milliards USD en 2020 contre 16,6 milliards de dollars en 2019, soit une baisse de 8,1 milliards de dollars, sans montrer comment combler le déficit de l'offre ayant une économie en léthargie. Ainsi, le PLF 2020 prévoit un déficit du budget de -1.533,4 milliards de dinars -12,30 milliards de dollars (-7% du PIB) et un déficit du Trésor de -2.435,6 milliards de dinars -20,65 milliards de dollars (-11,4% du PIB), avec une dette publique de 8530 milliards de dinars —72,30 milliards de dollars— soit 41,4% du PIB. Les recettes se basent sur une augmentation des revenus des exportations des hydrocarbures en 2020 de 2% par rapport à 2019 pour atteindre 35,2 milliards de dollars, le gouvernement reconnaissant un recul des quantités d'hydrocarbures exportées de 12% à fin juillet 2019 après une baisse de 7,3 % en 2018, mais sans préciser que 33% des recettes de Sonatrach proviennent du gaz naturel(GN-76% et GNL-24%) dont le cours a connu une baisse d'environ 40% des dernières années fluctuant pour le cours du marché libre en 2019 entre 2/3 dollars le MBTU. Malgré les sanctions contre l'Iran, deuxième réservoir mondial de gaz naturel, les clients européens de Sonatrach, selon Bloomberg, ont considérablement réduit leur demande en gaz conventionnel provenant d'Algérie avec une chute de 25% du niveau des ventes attendu en 2019, les exportations algériennes de gaz vers l'Europe étant concurrencées par les approvisionnements qataris, russes par canalisation et américains devenus le premier producteur mondial avant la Russie à travers ses importants investissements dans le GNL et l'Arabie Saoudite, moins chers du fait du faible coût, et par l'entrée de nouveaux producteurs au niveau mondial, dont le Mozambique considéré comme le Qatar de l'Afrique.

4.- Or au rythme des indicateurs de 2019, les réserves de change, existant des limites aux restrictions d'importations déjà fortes en 2019, devraient clôturer au 31/12/2000 à 47 milliards de dollars fin 2020 et non 51,6 comme annoncé par le PLF 2020, ce qui supposera une loi de finances complémentaire. Car continuer à restreindre les importations de biens et services, l'Algérie étant une économie fondamentalement rentière, le risque est un l'accroissement du taux de chômage qui risque de dépasser les 13% de la population active. Pour atténuer les tensions sociales, avec une population totale en 2019 dépassant 43 millions et une population active dépassant 12,5 millions, le taux de croissance devrait être pendant plusieurs années, avec une nouvelle architecture économique reposant sur les nouvelles technologies, entre 9 et 10% en termes réels afin de créer chaque année 350.000-400.000 emplois/an, des emplois productifs et non des emplois rente. Conséquence de la paralysie de la machine économique, nous avons assisté en 2019 à la fermeture et à la sous-utilisation des capacités de milliers d'unités dont les matières premières importées, sans compter les équipements, représentent plus de 85%. La gestion d'un pays doit reposer sur une planification stratégique et non sur des mesures conjoncturelles jouant sur les hypothèses de recettes/dépenses. Sans vision stratégique de développement, tenant compte à la fois de la morphologie sociale interne et des nouvelles mutations mondiales, en perpétuel mouvement, les recettes dépendant fondamentalement de facteurs exogènes (cours du pétrole et du gaz au niveau international, des fluctuations euro-dollar), il devrait, sans changement de cap de la politique socio-économique et d'une nouvelle gouvernance, une récession économique avec de graves incidences sociales entre 2021-2022 avec l'inévitable épuisement des réserves de change courant 2022. Aussi, attention à ces promesses utopiques des candidats à l'élection présidentielle, qui reproduisent les schémas du passé et où trouveront-ils le capital-argent ?

5.- Diminuer à tout prix les dépenses publiques, ainsi que la facture d'importation de façon drastique, pour essayer de réduire les déficits, sans vision stratégique, ne pourra que conduire à une récession économique avec de graves conséquences sociales et politiques. Dès lors, la majorité des observateurs s'étonnent des promesses utopiques de certains candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019. Sont-ils conscients de la gravité de la situation socio-économique qui risque d'avoir des conséquences géostratégiques dramatiques pour notre pays ? Evitons d'induire en erreur l'opinion publique que la seule loi des hydrocarbures (toujours le mythe de la rente) va automatiquement augmenter les ecettes en devises du pays, l'attrait de tout investissement dépendant du climat politique, du climat des affaires dont la stabilité juridique et en plus pour les hydrocarbures du futur nouveau modèle de consommation énergétique, du vecteur prix international et des coûts de Sonatrach qui nécessite un nouveau management qui lui fait cruellement défaut, pouvant découvrir des milliers de gisements non rentables financièrement. Méditons l'expérience récente : pour la période 2000 à fin avril 2019, les entrées en devises ont été supérieures à 1.000 milliards de dollars, dont plus de 950 provenant de Sonatrach, et sans compter les dépenses en dinars, les sorties de devises, importation de biens et services ont été d'environ 925 milliards de dollars et l'Algérie a eu un taux très modeste de croissance entre 2 et 3%. L'Algérie dépenserait, selon une étude pour la région Mena, deux plus par rapport à des pays similaires pour avoir deux fois moins de résultats : mauvaise allocation des ressources, mauvaise gestion, corruption ou les trois à la fois ? En résumé, on ne gère pas un pays comme une épicerie, mais en se projetant sur l'avenir dans un monde incertain et turbulent supposant des stratégies d'adaptations perpétuelles. Le futur président de la République et son gouvernement, qui auront la légitimité populaire, devront mettre en place les réformes souvent différées qui seront douloureuses pour arrimer l'Algérie au nouveau monde, supposant un minimum de consensus social ce qui ne signifie en aucune manière unanimisme signe de la décadence de toute société. Il devra revoir le modèle de consommation énergétique dans le cadre d'une loi organique de la transition énergétique, le fonctionnement des institutions, l'actuelle politique économique qui conduit le pays droit au mur. Il y a donc urgence d'une planification stratégique, liant efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale et surtout de la résolution la crise politique, grâce au dialogue productif, sans laquelle aucun investisseur sérieux ne viendra.

Quelles perspectives face au marché énergétique du droit de préemption avec Total par Sonatrach ?

Le gouvernement algérien a demandé le 04 décembre 2019 à Sonatrach de faire jouer le droit de préemption vis-à-vis de Total.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

1.-Le droit de préemption (ou droit de préférence) est un droit légal ou contractuel accordé à certaines personnes privées ou publiques d'acquérir un bien par priorité à toute autre personne, lorsque le propriétaire manifeste sa volonté de le vendre mais pas à n'importe quel prix, au prix du plus offrant. La clause de préemption, qu'elle soit prévue dans les statuts ou stipulée dans un pacte extrastatutaire, a pour objet de réserver aux associés existants, ou à certains d'entre eux, un droit de priorité sur les titres dont la cession est envisagée. Dès lors qu'elle limite la libre négociabilité des titres, la clause de préemption doit être interprétée de façon restrictive. Par exemple, en droit des affaires, les statuts d'une société peuvent prévoir un droit de préemption sur les parts sociales ou actions de l'entreprise au profit des associés ou des actionnaires, afin d'éviter qu'une personne non agréée puisse acheter une partie du capital social. Quand un droit de préemption existe, le propriétaire doit notifier, préalablement à la vente, son projet de vente au titulaire du droit de préemption. Le titulaire du droit de préemption a généralement un à deux mois pour faire connaître sa réponse. A défaut de réponse dans ce délai, il est réputé avoir renoncé à son droit de préemption et le propriétaire peut alors vendre son bien librement, mais aux mêmes conditions. . Si le bénéficiaire décide de préempter, il le fait aux conditions financières demandées par le vendeur. En cas de désaccord persistant, le *« juste prix »* est alors déterminé par une autorité judiciaire internationale impartiale et les procédures judicaires risquent d'être longues.

2.- Comme je viens de la rappeler dans une interview le 05 décembre 2019 à la Radio publique Chaîne 3, Occidental Petroleum (OXY) a annoncé le 8 août 2019 la conclusion effective de son acquisition d'Anadarko Petroleum dans le cadre d'une transaction évaluée à 55 milliards de dollars, incluant la prise en charge de la dette d'Anadarko, le portefeuille d'actifs d'Anadarko faisant désormais officiellement partie d'Occidental. Dans le sillage de l'opération principale, OXY devrait céder, en 2020, tous les actifs d'Anadarko en Afrique au français Total pour 8,8 milliards de dollars. L'opération s'est effectuée en vertu de l'accord entre les deux groupes en vue de l'acquisition des actifs du groupe pétrolier américain Anadarko en Algérie, Ghana, Mozambique et Afrique du Sud. L'ensemble de ces actifs représente environ 1,2 milliard de barils de réserves prouvées et probables, dont 70% de gaz, ainsi que 2 milliards de barils de ressources long terme de gaz naturel au Mozambique. Total a annoncé déjà avoir finalisé l'acquisition de la part de 26,5% que détenait Anadarko Petroleum dans le projet Mozambique LNG (Gaz naturel liquéfié), pour un montant de 3,9 milliards de dollars. Pour les actifs algériens concernés par la transaction. Il s'agit du rachat des blocks 404a et 208 et une participation de 24,5% dans le bassin de Berkine (champs de Hassi Berkine, Ourhoud et El Merk) dans lesquels Total détient déjà 12,25%. Les actifs d'Anadarko en Algérie représentent environ 260.000 barils par jour, soit plus de 25% de la production de brut estimée à un million de bpj.

3.- Toutefois, tel que prévu dans la nouvelle loi des hydrocarbures, l'Algérie étant souveraine dans ses décisions, Sonatrach peut faire valoir le droit de préemption, en accord avec Total dans une totale transparence. Sonatrach devra avoir les moyens de financement dans sa négociation avec Total et le cours d'achat ne sera pas forcément celui au moment où Total aura acheté mais au cours du marché. Avec une chute importante en volume physique entre 2008 et 2019 avec un recul des quantités d'hydrocarbures exportées de 12% en 2019 après une baisse de 7,3% en 2018., 33% des recettes de Sonatrach proviennent du gaz naturel (GN-76% et GNL-24%) dont le cours a connu une baisse d'environ 40% des dernières années fluctuant pour le cours du marché libre en 2019 entre 2/3 dollars le MBTU. Sonatrach connaît une perte de parts de marché, notamment en Europe où existe une forte concurrence avec les GNL américains provenant du gaz/pétrole de schiste, le Qatar et les canalisations russes. Quant à l'Asie, l'Algérie devrait contourner toute la corniche de l'Afrique avec des couts de transports importants étant presque une impossibilité pour avoir un profit raisonnable fortement concurrencer par des proches de cet espace comme le Qatar, l'Arabie saoudite, l'Iran et récemment par la Russie avec le gazoduc "Power of Siberia" estimé par Gazprom à 55 milliards de dollars, pour une capacité en 2022-2023 de 38 milliards de m3 par an, soit 9,5% du gaz consommé en Chine inauguré, le 2 décembre 2019, près de 2.000 km acheminant du gaz depuis les gisements de Sibérie orientale jusqu'à la frontière chinoise, ce gazoduc devant rallier Shanghaï, à quelque 3.000 kilomètres de la frontière.

4.-Aussi, il s'agira d'éviter les effets pervers en influant négativement sur des partenariats gagnant-gagnant avec l'étranger, Sonatrach n'ayant pas avec les nouvelles technologies la maîtrise dans ce secteur stratégique, fondement d'ailleurs de la nouvelle Loi. Le droit de préemption ne sera profitable à l'Algérie que si les conditions de la rentabilité des gisements sont réunies au vu des couts et du vecteur prix international et tenant compte de la situation financière de Sonatrach qui détermine toute la situation financière du pays, procurant avec les dérivées environ 98% des recettes en devises. Elle devra verser selon certaines estimations environ 3 milliards de dollars posant la problématique de la rentabilité du retour du capital au vu des bas prix. Or, Sonatrach irrigue toute l'économie algérienne influant sur le niveau des réserves de change en baisse vertigineuse, le taux de croissance et de l'emploi qui est actuellement fonction essentiellement de la dépense publique. Avec le cours actuel fluctuant entre 59-62 dollars les recettes de Sonatrach ne devraient dépasser 32/33 milliards de dollars fin 2019 et certainement pour 2020 dont on devra soustraire 20/25% de cout pour avoir le profit net restant entre 24/25 milliards de dollars à la fois pour s'autofinancer (elle a prévu 60 milliards de dollars entre 2019/2022) et financer le reste de l'économie.

5.-Dans la pratique des affaires n'existe pas de sentiments, la compagnie Total étant une grande multinationale ayant acheté les parts d'actions en bourse. C'est que la politique socio-économique du pays fonctionne sur les schémas du passé ignorant les profondes mutations tant économiques qu'énergétiques mondiales. Sonatrach aurait dû être attentive aux mutations énergétiques et pour éviter les aléas bureaucratiques du droit de préemption devait se présenter en Bourse comme le font les grandes sociétés notamment russes, chinoises et ceux du Moyen Orient. C'est que Sonatrach n'est pas libre de sa gestion avec un mode de gestion administrée comme le montre la perte de maints procès au niveau international, se chiffrant en millions de dollars. Les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques, afin d'éviter à l'avenir de prendre des mesures conjoncturelles sans vison stratégique, donnant un mauvais signe pour les partenaires étrangers, il y a urgence d'une nouvelle politique énergétique globale rentrant dans le cadre de la stabilité juridique, d'une loi organique de la transition énergétique, et d'un nouveau management stratégique qui font défaut tant au ministère de l'Energie qu'à Sonatrach.

En résumé, l'Algérie doit s'adapter aux pratiques des affaires internationales si elle veut éviter sa marginalisation. Malheureusement, du fait du blocage culturel, avec une vision périmée, vivant de l'illusion de la rente, dépenser sans compter, certains responsables algériens semblent avoir du chemin à faire pour pénétrer dans les arcanes de la nouvelle économie.

Un Adieu à Cheikh Liamine Haimoune

Je ne pensais pas parler au passé d'un homme qui vient de nous quitter à 72 ans sans même nous donner le temps de lui dire "Adieu". Il vient de mourir aussi discrètement qu'il est né et vécu. La maladie a eu raison de Cheikh Liamine Haimoune qui repose aujourd'hui au cimetière d'El Alia.

CONTRIBUTION
DE YOUCEF ELMEDDAH SUR
HUFFPOSTMAGHREB

J'ai connu Cheikh Liamine l'été 2012 au moment de la sortie du film *El Gusto* dont il faisait partie de l'orchestre du même nom. Film dont beaucoup se rappellent de son histoire. Safina Bousbia, une Algéro-Irlandaise qui en 2003, à la faveur de l'achat d'un miroir dans une échoppe de La Casbah d'Alger, fit la connaissance du musicien Mohamed Ferkioui devenu miroitier. Le courant passe entre eux et Ferkioui nostalgique lui raconte l'histoire de la musique chaâbie à La Casbah dans les années 50 en lui dévoilant un vieil album photos noir et blanc d'orchestres et de musiciens de cette époque. Ce vrai coup de foudre de Safina pour la musique chaâbie racontée par Ferkioui a fait naître chez elle le désir de rassembler tous ces musiciens, algériens et juifs, éparpillés entre les deux rives de la Méditerranée. Ce fut le début d'une extraordinaire aventure qui a abouti à la réalisation du film *El Gusto* accueilli avec un immense succès à sa sortie en janvier 2012.

Pour la réalisation de ce film, Safina a entrepris un travail de fourmi pour retrouver les musiciens présentés par Ferkioui en Algérie comme en France. Plus de trois ans de recherches ininterrompues qui ont fini par se concrétiser par la réalisation du film *El Gusto,* dont le tournage a duré plus de deux ans avec d'énormes difficultés que raconte Safina dans la presse de l'époque. Pour les prises de vue aériennes par exemple, il fallait des autorisations de plusieurs ministères (Défense, Intérieur, Culture, Tourisme…). Et Cheikh Liamine, contacté en 2005 par Safina, faisait partie de ces musiciens retrouvés, dont Mamad Haïder Benchaouch, Rachid Berkani, Luc Cherki, Maurice El Medioni, Abdelrahmane Guellati, El Hadi Halo, Abdelmadjid Meskoud, Mustapha Tahmi et bien d'autres…

Cheikh Liamine était surnommé "Le Tendre" par ses collègues musiciens du groupe El Gusto devenu une vraie famille.

Dès son adolescence, il s'est mis à la derbouka et s'est fait remarquer par ses dons musicaux. En 1965, alors âgé de 18 ans, un des anciens violonistes de Hadj Mrizek lui conseille de s'inscrire au Conservatoire d'Alger sous la direction de El Hadj M'hamed El Anka. Il s'exécuta mais ne restera que quelques mois pour des raisons personnelles. Il fera ensuite partie de l'orchestre de Amar El Achab et animera modestement de nombreuses fêtes familiales et quelques concerts.

C'est en 1976 que Cheikh Liamine se retrouve à la tête de l'orchestre d'Amar El Achab qui s'est volontairement exilé en France. Il animera alors de nombreux concerts à la radio et télévision algérienne jusqu'au début des années 90 où il cessera pratiquement toute activité musicale suite à la perte de deux de ses fils, dont on ne saura peut-être jamais la raison.

Il a fallu attendre l'année 2001 pour voir Cheikh Liamine reprendre presque discrètement sa carrière de musicien en interprétant *"El Djazair ya hbibti"* et *"Alef mabrouk âlina"* qu'il a lui-même composées.

En mai 2012, à la salle Ibn Zeidoun d'Alger, Cheikh Liamine faisait partie de ceux qui ont rendu hommage à Amar Al Achab, de retour au pays après une longue absence, en témoignage de leur amitié et en reconnaissance de sa contribution à son ascension. Il a interprété *"Men sab maâ lamlih lila"* suivi par *"Seli houmoumek"*. Amar El Achab, profondément touché par cet hommage de Liamine, aurait essuyé des larmes et déclaré : *"Je suis ému et vraiment ravi de cet accueil chaleureux auquel je ne m'attendais pas. Tous les amis sont venus me voir pour partager ma joie et pour écouter mes anciennes chansons. Je promets de revenir prochainement pour faire de belles choses dans mon pays et avec mon public qui m'est vraiment cher. Je trouve que nous avons une belle génération qui peut assurer le relais. J'ai entendu certains d'entre eux et je trouve qu'ils ont une belle voix. Il faut travailler, apprendre et étudier. Il ne faut jamais s'arrêter et dire je suis arrivé à la dernière marche. Personne ne peut atteindre la perfection. Je remercie les initiateurs de cet hommage."*

Cheikh Liamine animait lui-même sa page facebook "Cheikh Liamine" suivie par plus de 1.600 personnes. Parallèlement, il avait un compte personnel avec un pseudo d'emprunt et j'avais l'honneur et le plaisir de faire partie de ses amis. Nous échangions en privé sur un seul sujet de discussion : la musique chaâbie et les concerts. Quasi apolitique, pudique, il avait la musique dans le sang. Les nombreuses épreuves qu'il a dû subir dans sa vie ont fait de lui un homme discret, modeste, un peu distant mais dont on sentait le grand cœur et la grande amabilité.

Il a quitté ce monde en laissant derrière lui un grand répertoire musical et une Algérie en pleine tourmente. Une foule immense l'aurait accompagné à sa dernière demeure. Rabi Yehmou. Repose en paix.

FESTIVAL CINÉMA MÉDITERRANÉEN

Le long métrage Abou Leïla en compétition

Le long métrage Abou Leïla, réalisé par Amine Sidi Boumediènne, enchaîne les compétitions mondiales. En effet, après l'Inde, la Tunisie et l'Espagne, le film a été sélectionné en compétition lors de la 19e édition du Festival Cinéma méditerranéen qui se tient dans la capitale belge, Bruxelles. Le film dramatique est ainsi en lice avec d'autres productions, tunisiennes, marocaines et espagnoles notamment.

Abou Leila raconte l'histoire de deux amis qui traversent le désert dans les années 90 à la recherche d'un dangereux terroriste.

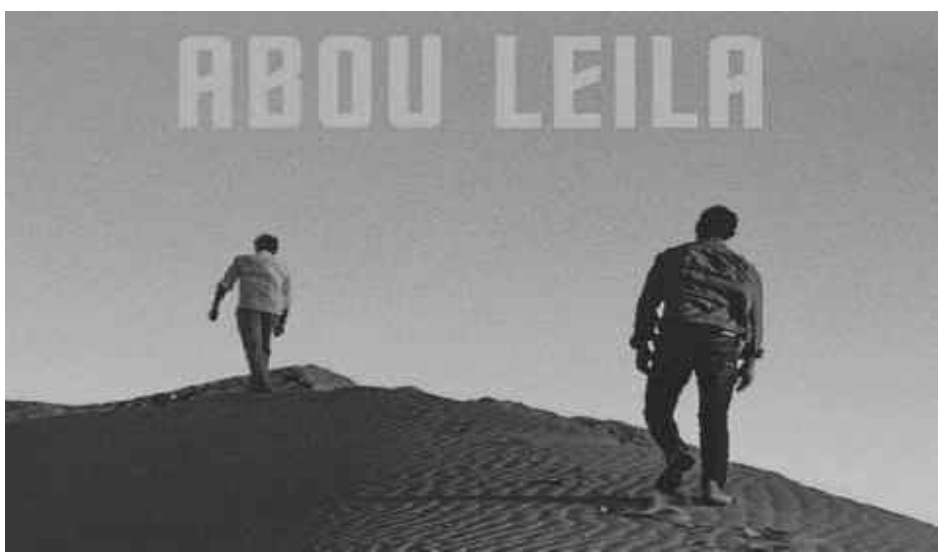

Le film met en vedette l'acteur algérien déjà connu sur la scène nationale Lyès Salem qui interprète l'un des deux rôles principaux.

Il est à noter, par ailleurs, que le festival qui se tient à Bruxelles se poursuit jusqu'au 7 décembre.

EXPOSITION D'ARCHITECTURE À ALGER

« 25 ans et des poussières »

L'architecte algérien Mohamed Larbi Merhoum expose depuis le 8 décembre ses 25 ans de carrière. C'est l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger qui abrite l'exposition *« 25 ans et des poussières »*. Le vernissage a eu lieu hier dimanche 8 décembre à partir de 15h. L'événement se poursuivra jusqu'au 25 décembre.

L'exposant précise, par ailleurs, que les horaires de visite dépendront des horaires de fonctionnement de l'École supérieure des Beaux-arts, y compris le samedi.

Mohamed Larbi Merhoum est un architecte-urbaniste. Il est le fondateur de l'agence d'architecture MLM à Alger. Il a été récompensé par le prix national d'architecture en 1999, 2004 et 2012.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N.I.F N° 001328019020255

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 161 du décret Présidentiel N° 247/15 Correspondant au : 16-09-2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de M'Sila informe les soumissionnaires ayant participés à l'Avis d' Appel d'Offre National ouvert avec exigence de capacités minimales N (/2018) pour la réalisation du projet :

Etude ,Suivi , Réalisation et équipement de cantines scolaires Debbie Ahmed a' Msila

Parue dans les quotidiens nationaux en langue arabe: الجزائر le : **20-07-2019** et en langue français: **Midi Libre** le: **20-07-2019**

Et suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (évaluation des offres) tenue le: **19/10/2019** au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de M'Sila, le marché est attribué provisoirement à :

N°	Lots	L'ENTREPRISE	MONTANT(DA) en T.T.C (Apres vérification)	DELAIS	Numéro D'identification fiscal	OBSERVATIONS
01	**Realisation de cantines scolaires Debbie Ahmed a' Msila**	Drissi Messaoud	10.352.399,05	08 Mois	79782813902138	Moins disant qualifié

Un délai de 10 jours est accordé aux entreprises soumissionnaires pour introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya de M'Sila et ce à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens .

les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher à nos services dans un délai de trois (3)jour à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Midi Libre n° 3864 - Lundi 9 décembre 2019 - Anep 191 6026 576

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET PUPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE MEDJEDEL
COMMUNE DE MEDJEDEL
NIF 099128015042627 / 035

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

-Conformément à la Décret Présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 Portant réglementation des Marchés Publics et des délégation de service public
Le P'APC de MEDJEDEL informe l'ensemble des soumissionnaire ayant participé à l'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC L EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 03/2019 Paru aux journaux /en arabe AKBAR EL YOUM et en française MIDIDLIBRE de 18/11/2019 relatif au

ALIMENTATION SCOLAIRE DE PRIMAIR.ANNE 2020

** PART01: LEGUMES ET FRUITS * PART02: ALIMENTATION GENERALE*

** PART03: VIANDES BLANCHES ET OEUFS * PART04: PAIN*

Entreprise	N/F	I.F	Montant		Note obtenue	Critére de choix	OBSERVATION
			Min	Max			
Sasoui djamel Alimentation general et de legumes et fruits	* PART01: LEGUMES ET FRUITS * PART02: ALIMENTATION GENERALE	198028420025825	7.472.500.00	20.925.000.00	30	Ovvre unique	
Sasoui djamel Alimentation general et de legumes et fruits	* PART01: LEGUMES ET FRUITS	198028420025825	9.741.200.00	23.123.500.00	30	Ovvre unique	
/	* PART03: VIANDES BLANCHES ET OEUFS	/	/	/	/	/	INFRUCTUOSITE
/	* PART04: PAIN	/	/	/	/	/	INFRUCTUOSITE

Confermement a l'Article 82 du Décret Précité tous les soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire un recoure auprés de la commission communale des marche dans les dix 10 jours a comptes de la date de la première parution du présent avis sur les natinoaux .

Midi Libre n° 3864 - Lundi 9 décembre 2019 - Anep 191 6026 596

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLEDE BATNA
NIF: 000216299033049

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N°046/2019

La Direction Opérationnelle de Batna lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

REALISATION D'INFRASTRUCTURE DE BASE ET RACCORDEMENT DE CÂBLE FO (RELANCE)

Le présent Avis d'Appel d'Offres National d'Appel d'Offres National ouvert s'adresse aux entrepries selon le palier suivant :

N° LOTS	Désignation	Consistance
01	T'KOUT - CHENAOURA	6.7
02	CHAABA – HAMLA3	10.1

Le présent Avis d'Appel d'offres National s'adresse uniquement aux personnes physiques et / ou morales qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, batiment et hydrolique (possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus dans les domaines précités), de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle de Batna à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE BATNA
ZONE INDUSTRIELLE KECHIDA BATNA

Contre paiement d'une somme non remboursable de Cinq Milles Dinars (5000.00 D.A) au compte ouvert auprès de la B.N.A agence 335 Rue des FidayinnesBatna,sous le n° 001335030000005995.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces exigées dans le cahier des charges et déposées, sous double enveloppe cachetée à l'adresse sus indiquée, le dernier jour de la durée de préparation à compter de la première publication dans la presse à **14 heures.**

Les offres doivent être composées :

1. Un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention **« dossier administratif »**.
2. D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention **« Offre Technique »**.
3. D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention **« Offre Financière »**.

Ces Trois (03) enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, et ne devra porter que la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N 046/2019
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
Adresse :ZONE INDUSTRIELLE KECHIDA BATNA
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES»

La date de dépôt des offres est fixée au **Quinzième (15) jour** à partir de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux de **08h à 14h00**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **Cent quatre Vingt (180)** jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera le même jour que la date limite de remise des offres à **14h00** à l'adresse précitée.
Cet avis est considéré comme invitation à toutes les entreprises soumissionnaires pour assister à l'ouverture publique des plis.

Midi Libre n° 3864 - Lundi 9 décembre 2019 - Anep 191 6026 653

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire
Direction générale de la Protection civile
Direction de la Protection civile
de la wilaya de Tizi-Ouzou
NIF 40 800 200 201 505 8

وزارة الداخلية و الجماعات المحلية
و التهيئة العمرانية
المديرية العامة للحماية المدنية
مديرية الحماية المدنية
لولاية تيزي وزو

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions aux articles 40 et 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **n°06/DPC/TO/2019 du 08/10/2019,** portant travaux **de reste à réaliser** à l'unité légère de la Protection civile de BOUZEGUENE en lots séparés comme suit :
Lot n°1 : reste à réaliser BLOC UNITE ET LOGEMENT
Lot n°2 : chauffage central
Lot n°3 : VRD
Lot n°4 : équipement poste transformateur groupe électrogène
Paru dans le BOMOP n°1675 du 13 au 19 octobre 2019 et les quotidiens nationaux ***Akhbar El Yaoum*** du 08/10/2019 et ***Midi Libre*** du 15/10/2019, qu'après la séance d'évaluation des offres techniques et financières, la commission déclare les résultats suivants :

Lots	Entreprise retenue	Note technique	Montant de l'offre DA/TTC après correction	Délai de réalisation	Obervation
Lot n°1 : reste à réaliser BLOC UNITE et LOGEMENT	-	-	-	-	Infructueux ; une seule offre préqualifiée jugée excessive à relancer
Lot n°2 : chauffage central	SNC PGCF CLIM (Bellazreg Kamel) NIF 000 015 004 382 162	18,7/30 points	5 247 364,50	60 jours	Retenue étant l'offre la moins disante
Lot n°3 : VRD	-	-	-	-	Une seule offre pré qualifiée jugée excessive
Lot n°4 : équipement poste transformateur + groupe électrogène	EURL HYDRABEL (LEZAR Boubekeur)` NIF 099 803 092 230 518	19/30 points	5 134 850,00	20 jours	Infructueux : une seule offre pré qualifiée jugée excessive à relancer

Les entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres sont invitées à se rapprocher de mes services pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la date de publication de la présence attribution provisoire. Toute entreprise qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tizi-Ouzou dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis et cela conformément aux articles 52 et 82 du décret présidentiel n°15/247 n° du 16/09/2015.

Midi Libre n° 3864 - Lundi 9 décembre 2019 - Anep 191 6026 633

LIGUE 1 : 8 VICTOIRES, 4 NULS ET UNE SEULE DÉFAITE…

Le Chabab dans la peau d'un champion ?

Le CR Belouizdad a fait un grand pas vers le titre honorifique de champion d'hiver de la Ligue 1, après sa victoire, samedi, contre la JS Saoura, en match comptant pour la 13e journée.

PAR MOURAD SALHI

Le Chabab prend ainsi quatre longueurs d'avance sur son principal concurrent pour le titre, le MC Alger, qui, lui, a été battu en dehors de ses bases par l'USM Bel-Abbès. Un écart rassurant pour le Chabab qui aspire cette saison à renouer avec le titre de champion d'Algérie, qui fuit ses étals depuis plusieurs années.

Leader incontestable du championnat avec 28 points, le CR Belouizdad est bien parti pour atteindre son objectif. Battu une seule fois cette saison, en déplacement par le CS Constantine, le Chabab est en train de réaliser un parcours d'un champion. Avec huit victoires et quatre matches nuls, le CRB s'installe confortablement sur le fauteuil de leader et il n'est pas prêt à céder facilement son acquis.

L'entraîneur de cette formation belouizdadie, Abdelkader Amrani, avoue que ce parcours n'est pas un fruit du hasard. "*Si aujourd'hui, nous sommes leaders, c'est grâce aux efforts de tout le monde. Atteindre le sommet, c'est important, mais l'idéal c'est de s'y maintenir très longtemps. Tous les ingrédients sont réunis pour aller de l'avant. Il faut maintenir les pieds sur terre et continuer à travailler dans ce sens jusqu'au bout*", a indiqué le coach Amrani. Parlant statistiques, le club phare de Laâquiba a marqué 18 buts contre 8 encaissés. Le club possède l'une des meilleures lignes défensives du Championnat, alors qu'en attaque, les coéquipiers de Gacemi crachent le feu. L'entraîneur du club n'est pas totalement satisfait en appelant ses hommes à redoubler encore d'efforts. "*Nous n'avons pas encore atteint le niveau escompté. Nous avons certaines choses à améliorer*", a-t-il déclaré. Invaincu pendant huit matchs, le Mouloudia d'Alger marque le pas en ces derniers matchs de la première phase. Quatre mauvais résultats en un seul mois de novembre. Autrement dit, le MCA a perdu 11 points, dont 5 à domicile. La direction du club, insatisfaite des résultats, a sacrifié l'entraîneur français Bernard Casoni. Ce dernier devait se réunir hier avec les responsables du club algérois pour résilier son contrat à l'amiable. L'USM Bel-Abbès a réalisé, donc, la bonne affaire de cette journée en se hissant à la 9e place avec un total de 16 points, soit à trois unités du podium. Cette journée a été marquée par la révolte de l'ES Sétif qui n'a fait qu'une bouchée de l'AS Aïn M'lila (4-0). Une victoire qui permettra aux coéquipiers de Djahnit de grimper quelques marches au classement général, en occupant désormais la 10e place avec 14 points dans leurs escarcelles. Dans le duel des mal-classés disputé à Alger entre le NA Hussein-Dey et le NC Magra, ce dernier a réalisé le hold-up parfait en piégeant son hôte (0-1). A la faveur de cet exploit, le promu reprend le souffle et rejoint ainsi son adversaire du jour à la 13e place, partagée également avec l'ASO Chlef. Cette 13e journée a été marquée aussi par le départ de deux entraîneurs en chef, à savoir le Français Bernard Casoni (MC Alger) et Azzedine Aït Djoudi (AS Aïn M'lila), alors que d'autres sont sur une sellette à l'instar de Lakhdar Adjali du Nasria, Denis Lavagne (CS Constantine) et Hubert Velud (JS Kabylie).

M. S.

LIGUE DES CHAMPIONS (Gr. C - 2e J)

Match nul important pour l'USM Alger

L'USM Alger est parvenue à ramener le point du match nul de son déplacement à Luanda face aux Angolais du Petro Atletico (1-1), en match comptant pour la deuxième journée (groupe C) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, disputé ce samedi au stade national du 11-Novembre. Dans une partie où l'essentiel des événements s'est déroulé en seconde période, les Usmistes ont été les premiers à trouver le chemin des filets, à la 54e minute, par l'intermédiaire de Benchaâ. Toutefois, les capés de Bilel Dziri n'ont pas réussi à conserver leur petite avance, car les Angolais ont nivelé la marque dix minutes plus tard par l'entremise de Tony (64'). Avec ce point glané hors de ses bases, l'USMA compte 2 unités et s'empare provisoirement de la seconde place du groupe. De son côté, le Petro Atletico occupe toujours la 4e position avec 1 point. Pour rappel, les Rouge et Noir ont été tenus en échec par le Widad de Casablanca (1-1) lors de la première journée disputée le 30 novembre dernier à Blida. La seconde rencontre du quatuor C aura lieu ce soir (20h00, heure algérienne), au Maroc, entre le WA de Casablanca et les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns.

La 3e journée de la poule C se jouera le 27 décembre prochain. A cette occasion, l'USM Alger sera l'hôte de Mamelodi Sundowns, alors que la Widad de Casablanca recevra Petro Atletico. Pour sa part, le second représentant algérien dans cette compétition a raté sa deuxième sortie. En effet, la JS Kabylie s'est inclinée vendredi à Radès (Tunisie) face à la formation de l'ES Tunis (1-0).

JS KABYLIE

Addadi absent pour 6 semaines

C'est un coup dur que vient de subir l'équipe de la JS Kabylie. En effet, outre l'amère défaite face à l'EST, vendredi au stade Rades (1-0) pour le compte de la 2e journée de la phase des poules de la Champions League, les Canaris viennent de perdre un joueur clé, à savoir Taoufik Addadi pour blessure.

L'auteur du but victorieux face au Vita Club lors de la précédente journée s'est blessé lors d'un duel mal disputé avec un joueur tunisien à la 66' de jeu. Addadi n'est pas parvenu à poursuivre le match. Il a été remplacé par El Orfi. Aux dernières nouvelles, le milieu de terrain souffre d'une blessure à la cheville. Il sera indisponible pour 45 jours. Il rate, de fait, le prochain match de la Ligue des champions le 27 décembre prochain face au Raja, mais aussi le championnat où il ratera pas mal de rencontres. Son retour à la compétition est prévu au mois de février.

ALLEMAGNE

Bensebaïni braque le Bayern

Dans ce choc de la journée en Allemagne, le Borussia Monchengladbach s'est imposé dans les ultimes instants grâce à un doublé de Bensebaïni

L'entraîneur du Borussia a décidé de faire confiance une nouvelle fois à son latéral gauche international algérien Ramy Bensebaïni qui aura une tâche difficile pour stopper l'un des meilleurs dribleurs en Bundesliga cette saison Kingsley Koman. Bensebaïni, qui a connu un début de saison un peu difficile, est revenu en force lors des dernières journées et il a réussi à avoir la confiance totale de son coach. L'international algérien a réussi à inscrire un autre but sous les couleurs de son équipe le Borussia, l'ancien du Stade Rennais a trompé le portier international allemand Nueur d'une magnifique tête croisée sur corner pour égaliser pour son équipe. L'ancien latéral gauche du Stade Rennais est revenu dans les derniers instants du match pour offrir à son équipe trois points précieux face à un rival pour la course au titre, Bensebaïni a transformé un penalty à la 92e minute du jeu et inscrit son tout premier doublé sous les couleurs du Borussia en Bundesliga et son troisième toutes compétitions confondues. Score final 2-1 pour le Borussia qui maintient sa première place au classement général devant Leipzig.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

COMMUNIQUE

-Le Premier Ministre - Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

-Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

Suite à la convocation du corps électoral, en vue de l'élection du Président de la République, prévue le **jeudi 12 décembre 2019**, conformément au décret présidentiel n°19-245 du 15 Moharrem 1441 correspondant au 15 septembre 2019, et afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote, une autorisation spéciale d'absence rémunérée, pour la journée sus indiquée, est accordée à l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privés, tous secteurs et statuts juridiques confondus , y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée.

Toutefois les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté.

Midi Libre n° 3864 - Lundi 9 décembre 2019 - Anep 0119

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
Quotidien national d'information

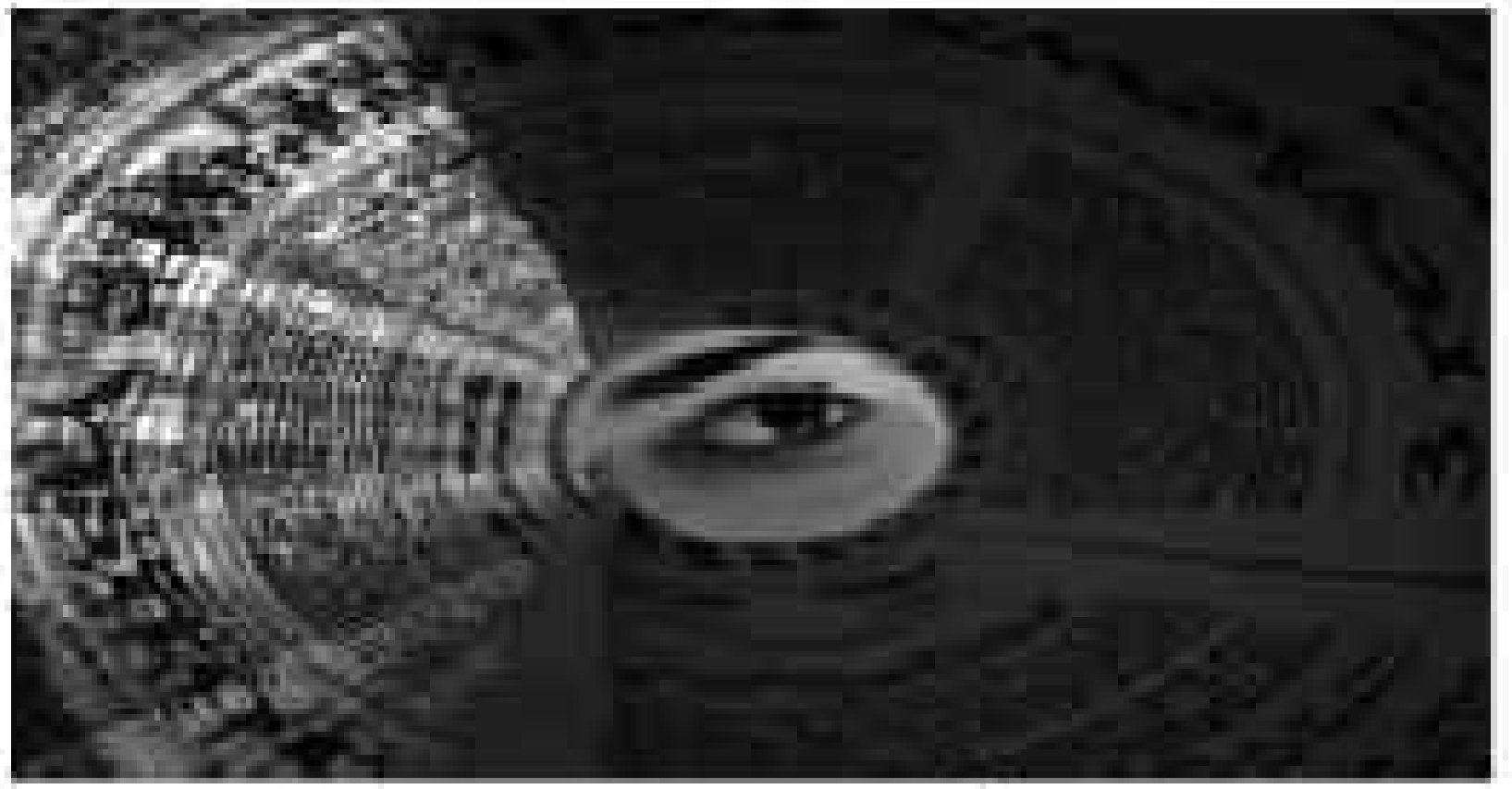

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

CUISINE

Coulis de fraises au fromage blanc

Ingrédients :
600 g de fraises
4 c. à soupe de sucre
jus d'un citron
350 g de fromage blanc frais battu
Préparation :
Lavez les fraises, égouttez et réduisez en purée. Dans une casserole, ajoutez le sucre à la purée de fraises ainsi que le jus de citron. Menez à ébullition et maintenez pendant 5 mn. Retirez et laissez refroidir complètement. Pendant ce temps, disposez le fromage blanc dans des coupes. Recouvrez ensuite de la préparation aux fraises et gardez au frais une ou deux heures.

Biscuits aux dattes

Ingrédients :
400 g de beurre
300 g de sucre glace
2 c.à.s de lait
1 sachet de sucre vanillé
1 pincée de sel
2 jaunes d'œuf
1 sachet de levure pâtissière
La farine selon le mélange
500 g de sucre glace pour la garniture
500 g de dattes
Une pincée de cannelle
1/2 verre de thé d'eau de fleurs d'oranger
Préparation :
Laver et dénoyauter les dattes, cuire à la vapeur, passer au mixeur, ajouter la cannelle, l'eau de fleurs d'oranger, et pétrir. Façonner des petits boudins. Travailler le beurre et le sucre glace jusqu'à obtenir un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œuf, le lait, le sucre vanillé, le sel, la levure, bien mélanger puis ajouter la farine tamisée et pétrir. Etaler la pâte, couper en formant des rectangles. Déposer un boudin de farce et rouler la pâte autour de la farce, couper et disposer sur une plaque huilée. Faire cuire à four moyen, soupoudrer de sucre glace.

Soins et beauté

Épilation des sourcils

Voici quelques «trucs et astuces» pour réussir au mieux son épilation. Mais avant toute chose, il faut se laver les mains, aseptiser la zone et la pince à épiler.

Face à un miroir, prendre le manche fin d'une brosse à sourcils ou d'un pinceau quelconque. Tenir ce manche verticalement au départ de l'aile du nez, en passant par le coin interne de l'œil, jusqu'à la tête du sourcil. Le point de rencontre - manche/sourcils - détermine le point de départ de la ligne de sourcils. Si la ligne dépasse ce repère entre les deux sourcils, ils paraîtront trop rapprochés. Si au contraire, le manche et les sourcils ne se touchent pas, c'est que l'extrémité est trop épilée.

Puis tenir le manche en biais, toujours en partant de l'aile du nez mais en rejoignant cette fois le coin externe de l'œil. La ligne ne doit pas être plus longue que ce repère. Pour plus de facilité, marquer ces repères à l'aide d'un crayon khôl.

Dernier repère : la taille de la tête du sourcil. Prendre l'iris de l'œil comme «limite» ; on affine la ligne des sourcils à partir de son milieu jusqu'à la pointe externe du sourcil. Ensuite, on arrondit légèrement la - tête - du sourcil de façon à lui donner une forme un peu arrondie, sans trop l'affiner.

L'épaisseur de la ligne est très souvent basée sur le volume qu'ont les cheveux : si beaucoup de volume, la ligne gardera une bonne épaisseur ; si peu de volume, la ligne pourra être plus fine. Mais l'épaisseur c'est aussi une histoire de goût personnel.

Méthode à adopter...

Bien tendre la peau entre deux doigts. De l'autre main, arracher poil par poil, parallèlement à la peau, c'est-à-dire en visant les tempes (ou le front si c'est entre les sourcils !). Arracher quelques poils à gauche, quelques poils à droite et ainsi de suite : on arrive mieux à veiller à la symétrie des deux lignes.

Commencer par le point de repère au dessus de l'iris. Attention à ne pas épiler au-delà dès le départ. Dès que la ligne aura l'épaisseur désirée, on harmonisera alors le tout en arrondissant la tête. Ne pas oublier d'épiler entre les deux sourcils.

Quelle forme ?

Sourcils trop écartés

Avec un crayon de la couleur de vos sourcils, dessiner en hachurant et redéfinir le début des sourcils ; entre les deux yeux.

Sourcils rapprochés

Epilez le début des sourcils à la pince ou à la cire, si vous êtes une experte, sinon en institut en surveillant ce qu'elle fait avec un miroir. Les esthéticiennes, pas toutes, ont parfois tendance à trop épiler les sourcils

Sourcils clairsemés

Avec un fard, c'est plus naturel qu'un crayon parfois ; avec un pinceau plat, rigide et biseauté. Travaillez dans le sens du poil. Si vous utiliser un crayon, il faut hachurer légèrement dans le sens des poils, pour plus de naturel.

Sourcils tombants

Si ce sont les extrémités qui tombent, il suffit simplement de les épiler.

Sourcils épais

Épilez 1 poil sur 2 ou 3, pour désépaissir. Attention pas au-dessus du sourcil.

Sourcils trop fins

Avec le crayon à sourcils et le fard, dessinez et étoffez la ligne. Faire des essais afin d'obtenir un résultat naturel possible.

Sourcils trop plats

Alors là, il faut tricher par en dessus et par en dessous avec un crayon. Le départ sera par en dessous, le milieu par en dessus, avec une légère pointe en triangle, la fin par en dessous. Les lisser avec de la laque, du gel, du spray, bref tout ce qui fixe !

CONSEILS PRATIQUES

Entretenir sa moquette

Poussière, miettes, acariens, sans parler des taches... Les moquettes sont parmi les revêtements de sol les plus difficiles à entretenir, surtout si vous avez choisi des tons clairs. Pour les conserver saines et belles le plus longtemps possible, misez sur un entretien régulier. Commencez par passer l'aspirateur au moins deux fois par semaine. Mais attention, cela ne suffit pas pour éliminer toutes les poussières. Si votre moquette est en laine, il faut, une fois par an, après un dépoussiérage soigneux, la shampouiner avec une machine spécialement adaptée. Si, au contraire, elle est en fibres synthétiques, en plus d'un nettoyage hebdomadaire, lancez-vous, tous les deux ans environ, dans un nettoyage en profondeur à l'aide d'une machine à injection extraction. Elle redonne aux moquettes et aux tapis leur aspect d'origine sans trop les mouiller.

Enlever les traces persistantes

Si jamais vous renversez du gars sur votre moquette, ne frottez surtout pas tout de suite car vous risqueriez de l'étaler et de la faire pénétrer dans les fibres. Retirez d'abord l'excédent à l'aide d'une cuillère, puis appliquez un mélange de terre de sommières et de benzine. Laissez sécher puis recommencer si nécessaire. Si la tache est ancienne, appliquez dessus du papier absorbant puis passez un fer chaud, pour pouvoir absorber la graisse. S'il s'agit de tache de boue, attendez que la boue sèche jusqu'à ce qu'elle forme une croûte. Brossez-la énergiquement et passez l'aspirateur. Si, malgré tout, des traces subsistent, tamponnez avec un chiffon imbibé d'eau vinaigrée ou d'eau savonneuse.

Contre les marques de meubles

Les meubles laissent leurs empreintes sur les tapis et les moquettes épaisses. Pour leur redonner tout leur ressort, placez un fer à vapeur chaud à un centimètre au-dessus des poils écrasés. La vapeur les aidera à se redresser.

Astuces...Astuces...Astuces...

Lotion antipelliculaire

50g de feuilles d'ortie piquante
50 cl d'alcool à 40°
Faites macérer les feuilles dans l'alcool pendant 48 heures. Frictionnez-vous le cuir chevelu tous les matins avec cette préparation. Alternez avec cette autre lotion...
20g de feuilles de sauge
20g de feuilles de romarin
1 litre d'eau
Faites bouillir les plantes dans l'eau pendant 15 minutes. Frictionnez votre cuir chevelu un matin sur deux.

Lotion contre la chute des cheveux

100 g de racines d'orties hachées très finement
1/4 de litre de vinaigre
1/2 litre d'eau
Faites bouillir les feuilles hachées dans le mélange eau vinaigre pendant 30 mn. Filtrez. Frictionnez le cuir chevelu tous les soirs avec cette lotion.

Cheveux brillants

Rincez les cheveux acajou ou châtains avec une infusion à l'orange et sur les cheveux plus clairs, avec une infusion de camomille.

Mots Fléchés N°3844

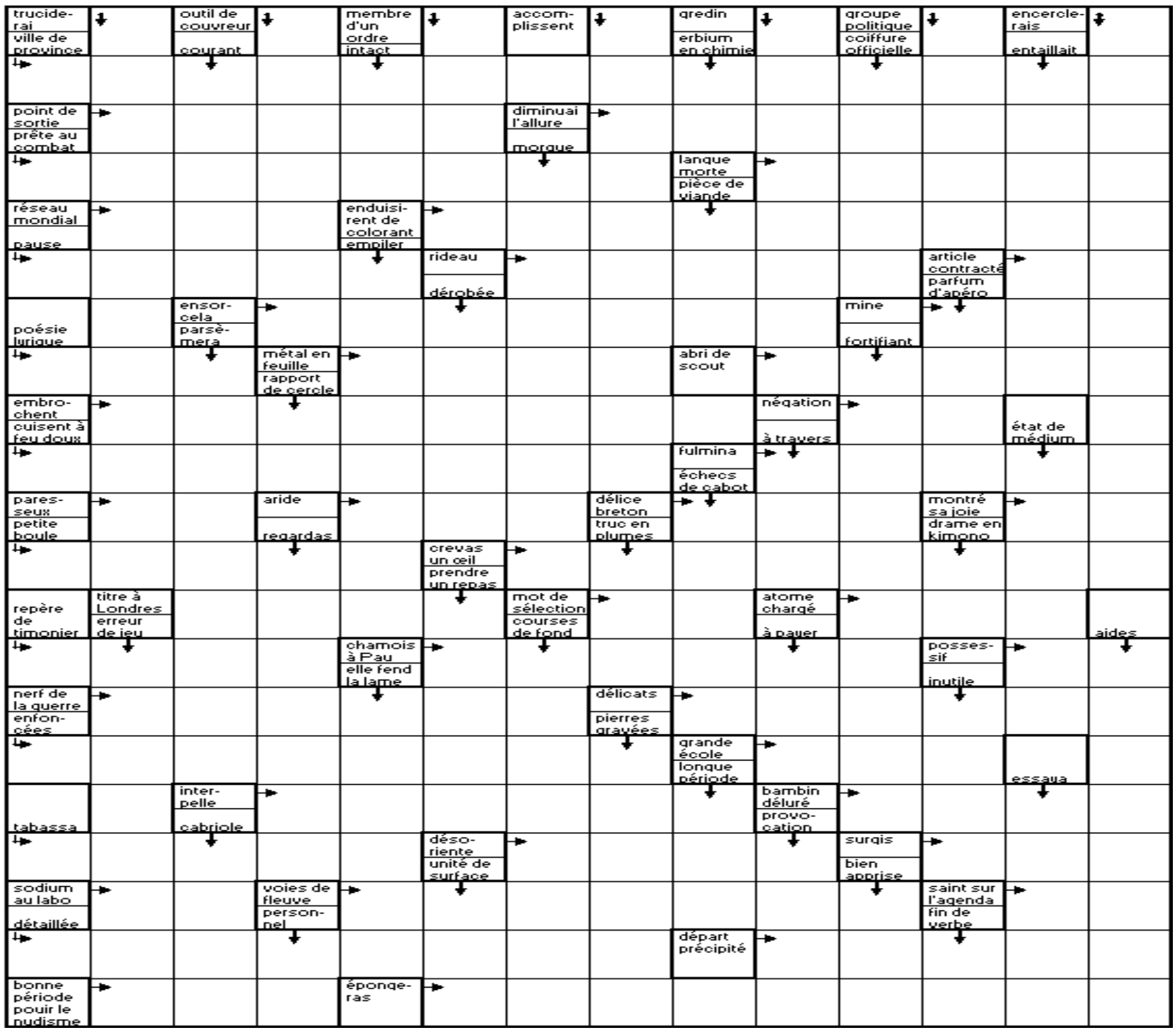

SUDOKU N°3844

6	3		9					
		5				2		
7		1	6		5			8
	4	7	8		3			2
1	8			6			7	4
3			7		9	8	1	
9			2		4	1		7
		8				5		
					7		8	9

SOLUTION SUDOKU N°3843

9	3	7	4	2	8	6	1	5
1	4	5	6	3	7	2	9	8
2	8	6	9	1	5	4	3	7
6	9	2	7	4	3	8	5	1
4	1	8	2	5	9	7	6	3
5	7	3	1	8	6	9	2	4
3	6	1	8	9	4	5	7	2
7	5	4	3	6	2	1	8	9
8	2	9	5	7	1	3	4	6

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3843

■ B ■ P ■ S ■ A ■ R ■ B ■ A
C A T A L E P S I E ■ L E V
■ K I L O M E T R A G E ■ E
E C R I T E ■ R O G A T O N
■ H E R E ■ F E N I L ■ T A
S I B E R I E ■ I S E R A N
■ C O N I F E R E ■ ■ O S T
C H U T E ■ R A S S I S ■ E
■ ■ C ■ S O I N ■ A N E S ■
E C H A ■ R E G A I N ■ E T
■ R O N G E ■ E S S E N C E
C I N G L E R A I ■ E U ■ R
■ M ■ L I S E ■ L E S I O N
R I M E S ■ S U E R ■ R U E
■ N A S S E S ■ S U J E T ■
V E R ■ E M O I ■ C E ■ R A
■ L I T ■ A R M A T U R E S
U S A ■ L I T I G E ■ U R ■
■ ■ G O A L ■ T O R V E ■ E
T R E U I L L E R A I E N T
■ U S I T E ■ S A I N ■ O C

Du béton autonettoyant inventé par des Chinois

Un béton hydrophobe, voila ce qu'ont récemment proposé des chercheurs basés en Chine. En effet, l'eau est incapable de mouiller ce béton qui pourrait intéresser énormément de monde, notamment dans le domaine de la santé.

Les chercheurs de l'Université de sciences et de technologie de Chine, à Hefei, ont peut-être révolutionné l'industrie du béton avec leur récente innovation ! Dans leur étude publiée dans la revue ACS Applied Materials & Interfaces le 28 octobre 2019, les scientifiques disent avoir mis au point un béton d'un nouveau genre. Ce béton est tout simplement hydrophobe, c'est-à-dire impossible à mouiller ! Il s'agit là d'une vraie prouesse, surtout que le béton est habituellement un matériau plutôt poreux. Afin de parvenir à ce résultat, les chercheurs disent s'être inspirés de la feuille de lotus, elle-même hydrophobe.

Dans leur compte-rendu, les scientifiques indiquent avoir mélangé du béton classique avec un cocktail étonnant. Ce dernier est composé d'émulsifiant, d'huile et de polymère de silicone de type polydimethylsiloxane (PDMS). Premièrement, l'émulsifiant permet à l'huile de former de nombreuses gouttelettes, piégeant le polymère. Après un processus de séchage et de chauffage, l'huile s'évapore en laissant des pores d'un diamètre de 15 micromètres. Or, ces pores retiennent le PDMS à l'origine des propriétés autonettoyantes du béton. Ainsi, l'eau ne mouille pas ce nouveau béton mais ce dernier rejette également n'importe quel autre liquide. Les chercheurs ont notamment fait le test avec du lait, de la bière, du café et de la sauce soja.

Équiper les hôpitaux en priorité

Il faut également savoir que ce type de béton a de bonnes propriétés en termes d'isolation thermique et phonique. Surtout, les propriétés autonettoyantes du matériau sont très résistantes, notamment aux produits chimiques et à la chaleur. Les meneurs de l'étude estiment qu'en premier lieu, les hôpitaux pourraient bénéficier de ce béton afin d'améliorer les conditions d'hygiène et faire gagner du temps au personnel d'entretien. Un jour qui sait, peut-être que ce matériau équipera toutes les nouvelles constructions. Le béton fait assez souvent l'objet de recherches et d'innovations. En 2018, des chercheurs britanniques ont mis au point une nouvelle technique de production de béton renforcé. Baptisé GraphCrete, cette technique intègre dans la production de béton un matériau jugé révolutionnaire depuis quelque temps déjà : le graphène. Citons également le travail de chercheurs basés en Lituanie. Ces derniers ont obtenu un béton écologique composé à partir de résidus industriels recyclés.

Des centaines de crevettes mortes ensemble il y a 90 millions d'années

Les crevettes virgules (cumacés) sont de petits crustacés retrouvés dans les océans du monde entier. On dénombre aujourd'hui plus d'un millier d'espèces. Malgré tout, leur histoire nous est en grande partie inaccessible dans la mesure où ces organismes ont beaucoup de mal à se fossiliser, d'où l'importance de cette incroyable découverte faite en Colombie détaillée dans le compte rendu de la Royal Society B.

Une équipe de paléontologues annonce en effet avoir isolé près de 200 de ces crevettes (Eobodotria muisca) coincées dans un rocher. Toutes sont mortes en même temps il y a entre 95 et 90 millions d'années selon les premières analyses. Mesurant entre 6 à 8 millimètres de long, le niveau de préservation est tel que les chercheurs ont même été en mesure de distinguer les yeux, les cavités buccales et quelques poils.

Javier Luque, de l'université de Yale, explique comment il a découvert tous ces fossiles au cours d'une expédition.

Autre point important, la grande majorité de ces crevettes étaient dotées de flagelles antennaires. Autrement dit, toutes ou presque étaient des mâles. Seules quelques femelles ont été retrouvées, et aucun juvénile. Pour les chercheurs, cela suggère que ces petits organismes sont tous morts au moment où ils cherchaient des femelles avec lesquelles ils pourraient s'accoupler.

Les causes de la mort encore mystérieuses

Pour le moment, les chercheurs ne savent pas ce qui aurait pu déclencher cet épisode de mortalité massive. Néanmoins, ils ont quelques idées. Il s'est peut-être passé quelque chose dans la colonne d'eau, comme un changement brusque de la température de l'eau par exemple, qui a pu les choquer. Ils se sont aussi possiblement retrouvés dans une zone de faible oxygénation. Nous y travaillons.

Quelle que soit la cause de cet épisode, toutes ces crevettes se sont ensuite retrouvées au sol.

Elles ont ensuite été recouvertes de sédiments permettant leur préservation. À l'époque, une mer profonde et étroite recouvrait une grande partie de ce qui est aujourd'hui les Andes centrales et orientales de la Colombie.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

AUTOMOBILE

Inventeur : Ferdinand Verbiest **Date : 1668** **Lieu : Belgique**

La toute première automobile, en fait un jouet, est attribuée à un Flamand, Ferdinand Verbiest, qui a fabriqué en 1668 un véhicule constitué d'une bouilloire, d'un petit four et de petites roues à engrenages…

ROCK

21h00 W9

Dégoûté par les autorités qui refusent de lui prêter une oreille attentive, le général Hummel, héros de la guerre du Golfe, tente en vain d'obtenir, pour les familles des soldats tombés dans des missions secrètes, les mêmes droits que les malheureux morts au champ d'honneur. Il décide donc de passer à l'action en investissant l'ancienne prison d'Alcatraz avec un groupe de soldats armés de missiles, qu'il menace d'envoyer sur la ville de San Francisco. Pour tenter de les mettre hors d'état de nuire, le gouvernement fait alors appel seul homme à s'être évadé de la prison d'Alcatraz

ACTS OF VIOLENCE

21h00 8

Mia, la fiancée de Roman MacGregor, est enlevée par des trafiquants d'êtres humains. Dès lors, Roman et ses frères Brandon et Deklan n'ont qu'une idée en tête : la retrouver saine et sauve. Ils sont aidés dans leur quête par Avery, le policier en charge de l'affaire. Derrière cet enlèvement se cache Maxwell Livingston, un businessman véreux qui, sous couvert de ses activités, développe un réseau de proxénétisme forcé. Le temps est compté. Réussiront-ils à sauver Mia ?

THE FIX HALLUCINATIONS

21h00 2

Déchu de son statut d'avocat principal, Ezra décide de faire tomber Angela, mais quand Loni lui annonce qu'une enquête est ouverte sur une ancienne affaire, Ezra se concentre sur Maya

SECRETS D'HISTOIRE

21h00 3

Stéphane Bern raconte l'une des tragédies les plus méconnues de notre Histoire. La vie de l'empereur Maximilien et celle de son épouse Charlotte du Mexique, deux souverains venus de Belgique et d'Autriche, placés sur un trône au Mexique. Les acteurs, malgré eux, d'un drame qui va très vite les dépasser. Ces deux êtres d'exceptions, éduqués pour régner sous le Second Empire, issus des plus grandes familles au pouvoir, avaient pourtant tout pour réussir... Mais c'était sans compter sur les ambitions de la France, la duperie de Napoléon III, l'entêtement de son épouse Eugénie, l'attitude inflexible de l'empereur d'Autriche, François Joseph, ou les visées expansionnistes des États-Unis

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE VOYOU

21h00 arte

En cavale après s'être évadé de prison, Simon Duroc trouve refuge dans un cinéma. Pour échapper à une ronde de la police dans la salle, il force une spectatrice, Janine, à se laisser embrasser, puis l'oblige à le cacher chez elle. Reprenant contact avec Martine, son ex-maîtresse, Simon se procure une arme et des faux papiers auprès de ses amis malfrats. Condamné pour l'enlèvement d'un petit garçon, le voyou veut se venger de Gallois, un employé de banque. Père de l'enfant kidnappé, ce dernier l'a dénoncé lorsque Simon a libéré son fils et n'a pas partagé avec lui, comme convenu, la rançon versée par sa banque

MONTREUX COMEDY FESTIVAL

21h00 4

Pour fêter les 30 ans de cet événement, la chaîne s'associe une nouvelle fois au Montreux Comedy Festival et propose «Le Gala de Papel», emmené par Alban Ivanov et Djimo. Huit voleurs font une prise d'otages dans la Maison royale de la Monnaie d'Espagne pendant le gala de clôture du 30e Montreux Comedy Festival, tandis qu'un génie du crime manipule la police pour mettre son plan à exécution. Toute ressemblance avec une série espagnole à succès serait purement fortuite. Une soirée pleine de rires et de surprises avec Alban Ivanov et Djimo aux commandes

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ

21h00 M6

Clap de fin ! «L'amour est dans le pré» saison 14 se conclut dans le Gard, avec la dernière partie des agriculteurs en quête d'amour. Ce soir, c'est le tour des 7 derniers d'entre-eux ! Laurent, heureux et métamorphosé, sera face à Karine en compagnie de Maud. Plutôt malmenées à la ferme, Dédette, Sophie-Élodie et Sandrine, auront vécu une année forte en émotions. L'une d'elles annoncera une très bonne nouvelle ! François le Vendéen, est-il toujours aussi fusionnel avec Nicole ? Le touchant Robert avait rencontré Angélique, que sont-ils devenus ? Enfin, Charles-Henri racontera la suite de ses aventures avec Stéphanie. Certains d'entre eux auront laissé leur célibat de côté

LE BAZAR DE LA CHARITÉ

21h00 TF1

De retour chez elle, Adrienne n'a qu'une idée en tête, faire croire à son mari qu'elle est sincère dans son désir de renouer avec lui. La Trémoille comprend que sa femme a couché avec lui pour lui faire endosser un bâtard, tandis qu'Alice tente le tout pour le tout pour sauver Victor

MIDI Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

ALORS QUE 3.480 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES ONT ÉTÉ SAISIS

DEUX NARCOTRAFIQUANTS ARRÊTÉS À ORAN

Deux narcotrafiquants ont été arrêtés et 3.480 comprimés psychotropes ont été saisis, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Oran, indique, ce dimanche, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"*Un détachement de l'ANP a appréhendé, à Oran/2eRM, deux narcotrafiquants et saisi un camion et 3.480 comprimés psychotropes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Batna et Oum-El-Bouaghi/5e RM, cinq individus en possession de deux fusils de chasse sans papiers, 735 cartouches, cinq kilogrammes de produits rentrant dans le remplissage des cartouches, ainsi que divers objets, a indiqué dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale*".

Dans un autre contexte, des détachements de l'ANP "*ont arrêté, le 07 décembre 2019, suite à des opérations distinctes menées à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar/6eRM, quarante personnes et saisi 12 groupes électrogènes, dix (10) marteaux piqueurs, deux (02) détecteurs de métaux, ainsi que deux (02) véhicules tout-terrain et (17) quintaux de denrées alimentaires destinés à la contrebande*", indique également le ministère.

Par ailleurs, des Garde-côtes ont déjoué, à Annaba et Skikda/5eRM, des tentatives d'émigration clandestine de (42) personnes qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (09) immigrants clandestins de différentes nationalités, ont été interceptés à

"DOCUMENTAIRE DE PROPAGANDE" SUR L'OCCUPATION DU SAHARA OCCIDENTAL

LE POLISARIO PROTESTE CONTRE "FRANCE 2"

Le représentant du Front Polisario en France, Oubi Bouchraya, s'est adressé samedi à la rédaction en chef de la chaîne de télévision France 2, via Madame Fabienne ABBOU, médiatrice de France télévision, pour leur indiquer que le film documentaire du réalisateur Yann Arthus BERTRAND, "*Le Maroc, vu du ciel*" est de fait un film de propagande, pour une agression militaire menée par le Maroc en novembre 1976, contre le peuple sahraoui, destinée à occuper le Sahara occidental. A cette occasion, le diplomate sahraoui a rappelé, dans un communiqué de presse, l'Arrêt pris par la Cour de justice européenne le 21 décembre 2016, qui a jugé que Maroc et Sahara occidental, sont deux territoires distincts. Il a également rappelé que le Maroc n'exerce aucune souveraineté sur le Sahara occidental, où il n'est qu'une puissance militaire occupante. Aussi, ajoute le texte, M. Oubi demande à France 2 d'insérer avant la diffusion du film cet avertissement : "*Suivant l'arrêt de la Cour de justice européenne du 21 décembre 2016, le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et aucun Etat dans le monde, en particulier la France, ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental*".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

DÉCÈS DE 4 PERSONNES EN 24 HEURES

Durant la période du 07 au 08 décembre 2019, arrêté hier matin à 08 heures, (les dernières 24 heures), les unités de la Protection civile ont enregistré 2.496 interventions, dans les différents types d'interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité etc...

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période, dont 04 accidents les plus mortels, ayant causé la mort à 04 personnes et des blessures a 13 autres, évacuées vers les structures hospitalières par les moyens de la Protection civile.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont été sollicités pour des cas de victimes intoxiquées par l'inhalation du monoxyde de carbone, suite à l'utilisation des appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur d'habitations. En effet, des soins de première urgence ont été prodigués à 16 personnes incommodées par ce gaz dangereux, au niveau des wilayas de Medéa (11) personnes, Sidi Bel Abbès (03) personnes et Saida (02), traitées sur place puis transférées dans un état satisfaisant, vers les secteurs sanitaires. Aussi, on déplore le décès d'une personne de sexe masculin âgé de 90 ans par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur d'un domicile, sis à la cité 20 Aout 1955, commune d'Oum El Bouaghi. Le corps de la victime a été évacué vers l'hôpital local.

A souligner l'intervention des éléments de la Protection civile de la wilaya de M'sila, suite à l'explosion de gaz de ville suivi d'un incendie, dans une habitation sise au lieudit el Roumana commune d'El Houamed, ayant causé des brulures au 1er degré à 03 personnes, qui ont été traitées sur place, puis transportées vers l'hôpital de Bousaada .

EXPOSITION UNIVERSELLE "EXPO 2020 DUBAÏ"

L'Algérie élue au Comité directeur

L'Algérie a été élue par la réunion des participants internationaux au Comité directeur de l'exposition universelle "Expo 2020 Dubaï", ont annoncé samedi les services du Premier ministre, dans un communiqué.

"*Cette élection consacre la reconnaissance de la crédibilité de l'action de l'Algérie au sein du monde des expositions internationales*", a souligné la même source.

Le Comité directeur, composé des Commissaires généraux de 30 pays sur 170 Etats membres du Bureau international des expositions (BIE), est "le partenaire clé" du pays organisateur dans la gouvernance de l'Expo 2020 Dubaï qui aura lieu du 20 octobre 2020 au 20 avril 2021.

La précédente édition de l'exposition universelle a eu lieu à Milan (Italie), en 2015, et la suivante se tiendra à Osaka (Japon) en 2025.

UN RÉSEAU SPÉCIALISÉ DÉMANTELÉ À ORAN

Vol et escroquerie par le biais de Facebook

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran, ont démantelé un réseau de sept individus, qui se sont spécialisés dans le vol, l'escroquerie et l'injure. Les mis en cause recouraient au réseau de Facebook, pour attirer leurs victimes, a-t-on appris dimanche, de ce corps de sécurité.

L'enquête a été déclenchée, suite à la plainte de deux personnes originaires de Tizi-Ouzou, victimes de vol et d'escroquerie.

Celles-ci sont entrées en contact par le biais d'Internet, avec un individu résidant dans la commune de Hassi Bounif, qui s'est présenté comme un entrepreneur à la recherche de peintres et de menuisiers.

Les victimes, ouvriers dans ces deux domaines, devaient faire chacun un apport financier de 250.000 DA pour l'achat du matériel et le lancement des travaux.

Elles se sont déplacées à Oran pour rencontrer trois individus, qui leur ont subtilisé 500.000 DA et deux téléphones portables, sous la menace d'armes blanches.

Menottées, elles furent ensuite abandonnées dans un endroit désert, a-t-on précisé.

Les enquêteurs de la Gendarmerie nationale ont réussi, au début de ce mois, à identifier les trois mis en cause, qui ont reconnu les faits et divulgué l'identité de quatre autres complices, impliqués dans plusieurs affaires similaires, selon la même source.

Les sept prévenus ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Gdyel, qui les a placés en détention provisoire. La brigade territoriale de la GN de Hassi Bounif poursuit l'enquête sur cette affaire, a-t-on précisé.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 3864 | Lundi 9 décembre 2019

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h15
Dohr	12h40
Asr	15h13
Maghreb	17h31
Icha	18h59

PUBLICITÉ